Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

021-451638902-20240604-ARR_2024_017-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2024 Publication : 04/06/2024 ARR 2024 017



VU:

- 1° le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L. 213-1 et suivants et L.211-2,
- 2º le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L.213-2 et D.213-13-1 relatifs aux modalités de visite des biens et aux délais supplémentaires associés,
- 3º la délibération du Conseil Métropolitain de « Dijon métropole » du 19 décembre 2019, déposée en Préfecture le 20 décembre 2019, décidant l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat et plan de Déplacements urbains (PLUi-HD) et décidant l'instauration du droit de préemption urbain défini aux articles L.210-1 et suivants du Code de l'Urbanisme sur un périmètre correspondant au secteur sauvegardé de Dijon, ainsi qu'à l'ensemble des zones urbaines et des zones à urbaniser du PLUi-HD,
- 4° la délibération du Conseil Métropolitain de « Dijon métropole » du 28 septembre 2023, déposée en Préfecture le 29 septembre 2023, portant délégation de compétences du Conseil au Président, notamment en ce qui concerne le droit de préemption urbain et l'autorisant en particulier à déléguer l'exercice de ce droit,
- 5° l'arrêté préfectoral DACI/2 n°340 en date du 18 juillet 2003 portant création de l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) des Collectivités de Côte d'Or, publié au Recueil des actes administratifs n°9 du 31 juillet 2003,
- 6° la délibération du Conseil d'Administration de l'EPFL des Collectivités de Côte d'Or du 22 décembre 2020, déposée en Préfecture le 23 décembre 2020, autorisant la Directrice de l'Établissement à exercer les droits de préemption dont l'EPFL est titulaire ou délégataire (ANNEXE 1),
- 7° l'arrêté de M. le Président de « Dijon métropole » en date du 31 mai 2024, déposé en Préfecture le 31 mai 2024, portant délégation du droit de préemption urbain au profit de l'EPFL des Collectivités de Côte d'Or pour le bien situé 6 boulevard Thiers à Dijon, cadastré section BO n°162 de 115 m², objet du présent arrêté (ANNEXE 2),
- 8° la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 02 avril 2024 à « Dijon métropole » établie par Maître Maximilien CHANUT, notaire à Dijon, concernant la vente de l'immeuble à usage d'habitation comprenant 5 appartements occupés et des caves, pour une surface habitable totale de 310 m², situé 6 boulevard Thiers à Dijon et cadastré section BO n°162 de 115 m², appartenant à la SCI « SAFRAN », moyennant le prix hors commission de six cent quatre-vingt mille euros (680 000 €) et une commission de vingt-cinq mille euros TTC (25 000 € TTC) à la charge du vendeur (ANNEXE 3),
- 9° la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 26 avril 2024 à « Dijon métropole » établie par le même notaire, portant sur la vente du bien objet de ce présent arrêté et rectifiant le prix de vente qui est de six cent quatre-vingt mille euros (680 000 €), dont vingt-cinq mille euros TTC (25 000 € TTC) de commission à la charge du vendeur (ANNEXE 4),
- 10° la demande de visite notifiée en LR/AR au propriétaire et au notaire reçue par ces destinataires les 17 et 22 avril 2024 et la visite intervenue le 03 mai 2024 (ANNEXE 5),

CONSIDERANT:

- le Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat et plan de déplacements urbains (PLUi-HD), approuvé par délibération du Conseil Métropolitain de « Dijon métropole » du 19 décembre 2019, déposée en Préfecture le 20 décembre 2019, modifié par délibération du Conseil Métropolitain de « Dijon métropole » du 24 mars 2022, déposée en Préfecture le 28 mars 2022 et notamment son Programme d'Orientation et d'Actions Habitat (POA-H) fixant l'ensemble des orientations et des actions nécessaires à la mise en œuvre de la politique intercommunale de l'Habitat, définissant les outils et les moyens de mise en œuvre, déclinant les objectifs territorialisés,
- les orientations et les actions telles que définies par l'axe 1 du volet thématique du POA-H et relatives en particulier au soutien à la production de logements pour la période 2020-2030 et à la poursuite du développement de l'habitat à loyer modéré,
- les objectifs de production d'une offre nouvelle en neuf et dans l'existant tels que définis par le volet territorial du POA-H, concernant les logements à loyer modéré et en accession abordable à la propriété, déclinés pour les sites opérationnels, ainsi qu'en diffus au sein des quartiers existants,
- les dispositions du règlement d'intervention de l'EPFL des Collectivités de Côte d'Or.

ATTENDU:

- que le bien objet du présent arrêté permet une affectation à usage de logements locatifs aidés,
- que l'affectation de ce bien en habitat locatif aidé va permettre de développer l'offre en logement à loyer modéré dans le parc existant sur le territoire de Dijon,
- qu'en conséquence la réalisation de cette opération répond ainsi aux orientations, actions et objectifs territorialisés du POA-H notamment en termes de production et de développement du logement à loyer modéré en diffus au sein des quartiers existants,
- que par courrier en date du 28 mai 2024, Orvitis confirme son intérêt quant au bien objet du présent arrêté et la faisabilité de cette opération de transformation de ce bien en 5 logements locatifs à loyer modéré (ANNEXE 6),
- que l'EPFL des Collectivités de Côte d'Or peut exercer, par délégation, le droit de préemption urbain.

ARRETONS:

- ARTICLE 1: L'EPFL des Collectivités de Côte d'Or décide d'exercer le droit de préemption urbain sur le bien ci-dessus visé, à savoir l'immeuble à usage d'habitation comprenant 5 appartements occupés et des caves, pour une surface habitable totale de 310 m² situé 6 boulevard Thiers à Dijon et cadastré section BO n°162 de 115 m², appartenant à la SCI « SAFRAN », moyennant le prix de six cent quatre-vingt mille euros (680 000 €), dont vingt-cinq mille euros TTC (25 000 € TTC) de commission à la charge du vendeur, conforme à l'évaluation de France Domaine.
- ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions des articles L.213-14 et R.213-12 du Code de l'Urbanisme, l'acte de vente devra être signé dans les trois mois et le paiement du prix sera effectué dans les quatre mois.
- ARTICLE 3: Ampliation du présent arrêté sera notifiée par lettre recommandée avec avis de réception au mandataire, Maître Maximilien CHANUT, Notaire associé, 16 avenue Victor Hugo 21000 Dijon, au vendeur la SCI « SAFRAN » domiciliée 8 place Bossuet 21000 Dijon ainsi qu'aux acquéreurs indiqués dans la déclaration d'intention d'aliéner à savoir Monsieur Léo BECHET demeurant Walter-Schwagenscheidt Strasse 1 61476 Kronberg (Allemagne) et Monsieur Edouard DUMONT demeurant 111 A West Road North Sandton Johannesburg (Afrique du Sud).
- ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.
- ARTICLE 5 : Le présent arrêté est déposé en Préfecture de la Côte d'Or et est publié sur les sites internet de la Ville de Dijon et de « Dijon métropole » / EPFL conformément à l'article L2131-1 du code général des collectivités territoriales.

Signature numérique le 04/06/2024 de Line BARBIER-MORARU Directrice de l'EPFL

1.3. Na

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

021-451638902-20240604-ARR 2024 017-Al

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2024 Publication: 04/06/2024

ANNEXE 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier Local des Collectivités de Côte-d'Or

Séance du mardi 22 décembre 2020

Président: Monsieur Rémi Détang

Secrétaire de séance : Monsieur Benoît Bordat

Convocation envoyée le 15/12/2020

Publié le 23/12/2020

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents participant au vote : 12

Nombre de procuration : 1

SCRUTIN:

POUR: 13

ABSTENTION: 0

CONTRE: 0

NE SE PRONONCE PAS: 0

Membres Présents :

M. José ALMEIDA

M. Philippe BELLEVILLE

M. Benoît BORDAT

M. Nicolas BOURNY

M. Patrick CHAPUIS

M. Rémi DETANG

M. Jean-François DODET

M. Thierry FALCONNET

M. Jean-Claude GIRARD

M. Dominique GRIMPRET Mme Danielle JUBAN

M. Guillaume RUET

Membres Absents :

Mme Dominique MARTIN-GENDRE

Mme Lydie PFANDER-MENY

M. François REBSAMEN (pouvoir à M. Rémi Détang)

OBJET: **AFFAIRES GENERALES**

Exercice des droits de priorité et de préemption - Délégation à la Directrice

L'article R.324-2 du Code de l'Urbanisme dispose que le Conseil d'Administration peut déléguer au Directeur de l'établissement, dans les conditions qu'il détermine, certains de ses pouvoirs de décision. Le Directeur peut ainsi être chargé d'exercer, au nom de l'établissement, les droits de priorité et de préemption dont l'EPFL est titulaire ou délégataire. Le Directeur doit rendre compte de cet exercice au Conseil d'Administration, à chacune de ses réunions.

En application des dispositions légales précitées, il est proposé de déléguer à la Directrice l'exercice des droits de priorité et de préemption, que l'établissement en soit titulaire ou délégataire, selon les conditions suivantes : l'arrêté ne pourra intervenir à un prix supérieur à celui autorisé par les Domaines, d'une part et l'arrêté s'exercera conformément aux dispositions du règlement d'intervention de l'établissement, d'autre part.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION Après en avoir délibéré, DECIDE

- de déléguer à la Directrice en exercice de l'Établissement Public foncier Local (EPFL) des Collectivités de Côte d'Or l'exercice des droits de priorité et de préemption dont l'EPFL est titulaire ou délégataire, en application des dispositions de l'article R. 324-2 du Code de l'Urbanisme, selon les conditions suivantes : l'arrêté ne pourra intervenir à un prix supérieur à celui autorisé par les Domaines et l'arrêté s'exercera conformément aux dispositions du règlement d'intervention de l'établissement.

Accusé de réception en préfecture 021-451638902-20201222-EPFL20201222-06-DE Date de télétransmission : 23/12/2020 Date de réception préfecture : 23/12/2020 EPFL2020-12-22_006



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2024 Publication: 04/06/2024

DIJON MÉTROPOLE

NOUS, Président de Dijon Métropole,

VU:

- le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.213-1 et suivants et L.211-2.
- 2º le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L.213-2 et D213-13-1 relatifs aux modalités de visite des biens et aux délais supplémentaires,
- le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-9,
- la délibération du Conseil Métropolitain de « Dijon métropole » en date du 19 décembre 2019, déposée en Préfecture le 20 décembre 2019, décidant l'approbation du Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat et plan de déplacements urbains (PLUi-HD) et décidant l'instauration du droit de préemption urbain défini aux articles L.210-1 et suivants du Code de l'Urbanisme sur un périmètre correspondant au secteur sauvegardé de Dijon, ainsi qu'à l'ensemble des zones urbaines et des zones à urbaniser du PLUi-HD,
- 5° la délibération du Conseil Métropolitain de « Dijon métropole » du 28 septembre 2023, déposée en Préfecture le 29 septembre 2023, portant délégation de compétences du Conseil au Président, notamment en ce qui concerne le droit de préemption urbain et l'autorisant en particulier à déléguer l'exercice de ce droit,
- la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 02 avril 2024 à « Dijon métropole » établie par Maître Maximilien CHANUT, notaire à Dijon, concernant la vente de l'immeuble à usage d'habitation comprenant 5 appartements occupés et des caves, pour une surface habitable totale de 310 m², situé 6 boulevard Thiers à Dijon et cadastré section BO n°162 de 115 m², appartenant à la SCI « SAFRAN », moyennant le prix hors commission de six cent quatre-vingt mille euros (680 000 €) et une commission de vingt-cing mille euros TTC (25 000 € TTC) à la charge du vendeur (ANNEXE 1),
- la déclaration d'intention d'aliéner recue le 26 avril 2024 à « Dijon métropole » établie par le même notaire, portant sur la vente du bien objet de ce présent arrêté et rectifiant le prix de vente qui est de six cent quatre-vingt mille euros (680 000 €), dont vingt-cinq mille euros TTC (25 000 € TTC) de commission à la charge du vendeur (ANNEXE 2),
- la demande de visite notifiée en LR/AR au propriétaire et au notaire reçue par ces destinataires les 17 et 22 avril 2024 et la visite intervenue le 03 mai 2024 (ANNEXE 3).

ATTENDU:

- que l'aliénation ci-dessus visée entre dans le champ d'application du droit de préemption urbain,
- que Dijon Métropole peut déléguer son droit de préemption urbain à l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) des Collectivités de Côte d'Or, en application des dispositions du règlement d'intervention de l'EPFL.

ANNEXE 2

ARRÊTONS:

ARTICLE 1

« Dijon métropole » décide de déléguer son droit de préemption urbain à l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) des Collectivités de Côte d'Or, pour l'aliénation ci-dessus visée, ayant fait l'objet de deux déclarations d'intention d'aliéner, la seconde rectifiant le prix de vente, établies par Maître Maximilien CHANUT et reçues les 02 et 26 avril à « Dijon métropole », à savoir la cession de l'immeuble à usage d'habitation comprenant 5 appartements occupés et des caves, pour une surface habitable totale de 310 m² situé 6 boulevard Thiers à Dijon et cadastré section BO n°162 de 115 m², appartenant à la SCI « SAFRAN », moyennant le prix de six cent quatre-vingt mille euros (680 000 €), dont vingt-cinq mille euros TTC (25 000 € TTC) de commission à la charge du vendeur,

ARTICLE 2

Ampliation du présent arrêté sera notifiée par lettre recommandée avec avis de réception au mandataire, Maître Maximilien CHANUT, Notaire associé, 16 avenue Victor Hugo – 21000 Dijon, au vendeur la SCI « SAFRAN » domiciliée 8 place Bossuet – 21000 Dijon ainsi qu'aux acquéreurs indiqués dans la déclaration d'intention d'aliéner à savoir Monsieur Léo BECHET demeurant Walter-Schwagenscheidt - Strasse 1 – 61476 Kronberg (Allemagne) et Monsieur Edouard DUMONT demeurant 111 A West Road North Sandton – Johannesburg (Afrique du Sud).

Ampliation sera également notifiée par lettre recommandée avec avis de réception à l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) des Collectivités de Côte d'Or - 40 avenue du Drapeau – 21000 Dijon.

- ARTICLE 3 Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.
- ARTICLE 4 Le présent arrêté est déposé en Préfecture de la Côte d'Or et est publié sur les sites internet de « Dijon métropole » et de la Ville de Dijon conformément aux articles L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales.

Signature numérique le 31/05/2024 de François REBSAMEN Président de Dijon métropole

Enjais Robbon

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 021-242100410-20240531-MAR_20240116 AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 31/05/2024 Publication : 31/05/2024 Accusé certifié exécutoire



0 2 AVR. 2024

Réception par le préfet : 31/05/2024 Publication : 31/05/2024



Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

Ce formulaire est émis par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires1. Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien 📑 Déclaration d'intention d'alièner un bien (1) Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U) (articles L. 211-1 et suivants du Còde de l'urbanisme (2)) Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (articles L. 212-1 et suivants du Code de l'urbanisme Compris dans une zone de préemption délimitée au titre des espaces naturels sensibles (articles L. 215-1 et suivants du Code de l'urbanisme (4)) Demande d'acquisition d'un blen (1) Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U.) (2) 🔲 Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (3) Cadre réservé à l'administration Date de dépôt au guichet N° d'enregistrement : Prix moyen au m2; A - Propriétaire(s) du bien Pour une personne physique (5): Nom d'usage 1 Prénom 1 Profession 1 (facultatif) (6):: ___ 100000 Si le bien n'est pas en indivision, veuillez renseigner l'identité de l'éventuel co-déclarant ; Nom Prénom Profession 1 (facultatif) (6): _ Pour une personne morale (7) : Dénomination Forme juridique SCI SAFRAN Société civile immobilière N° SIRET 423 427 202 Nom d'usage du représentant Prénom du représentant Si le bien est en indivision (8), soit entre personnes physiques, soit entre personnes morales, indiquer le nombre de co-indivisaire(s): ___ et compléter la fiche complémentaire « Autre(s) déclarant(s) » (9) en indiquant leur(s) nom(s), prénom(s), adresse(s) et quote(s)-part(s).

[1] Article A 213-1 du Code de l'urbanisme

	Adresse ou siege social (10)								
N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage ;									
Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA:									
	Numėro ;	v	ole : _	8 place Bossuet	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
	Liou-dit *			Loc	alité : DIJON				
	Pays:	1300		Di-	vision territoriale (si international) :				
Code postal : BP : Cedex :									
	Téléphone (fa	cultatif):	, m		Indicatif (facultatif):				
	Adresse élect	ronique (facu	ltatif):						
			_						
B -	Situation d	lu bien							
_		cise du bien	-						
			ne-t-ell	e une division parcellaire ?] Oui 🔲 Non 🧳				
				ment, escalier, étage					
				dence, ZA:					
	Numéro :	and the same of th	Туре	de voie :	Nom de la voie : 6 Soulevard Thiers				
	Localité : DI	JON							
	Code postal	21000		BP: Cedex:					
				oncière du bien cédé (m²) : 00					
		cadastrales			madding (medican)				
	Kelelelices	I .		Lieu-dit		superficie			
	Préfixe	Section	N°	(quartier, arrondissement)	Localité	supernicie			
		во	162	BD THIERS	DIJON	00 ha 01 a 15 c			
					DIJON				
					DIJON				
	(C) (C) (L) (L)	4 - 15- 14 - 11-	nlug s	to parcollos cadastrales, valilla	ez renseigner l'annexe dédiée.				
	Plan(s) cada	n est situe sur astral(aux) ioi	pius (nt(s)	Oui D Non	SE folloging Falling to the second				
	T Idilly odd		(-/						
С	- Désignation	on du bien	1						
	Immeuble								
	🔲 Non bâti	🔀 Bá	ati sur	terrain propre					
	🗖 Bâti sur	terrain d'autru	ıi, dan:	s ce cas indiquer le nom du pro	priétaire :				
	En cas d'inc	division, prėci	sez la	quote-part du bien vendu :					
	Nature des	droits cédés							
	☑ Pleine P] Nue-Propriété 🔲	Usufruit				

Nature du sol en superficie (m²)

	-	Vergers	Vignes	Bois	Landes
Carrières	Eaux cadastre	ées Jardins	Terrains à bâtir	Terrains d'agrément	Sol
	s du bien (hors c endus en totalité (1	opropriétés et divis 11) :	ion en volumes)		
urface construi	ite au sol (m²) :	115 M²	Surface utile ou	habitable (m²) ;	310 M²
				Autres locaux _ca	ves
: aractéristique	s du bien (divisio	าก อก volumes)			
		des voumes :			
Locaux dans of d'inscription a bien est ache	evé depuis : 🔲 Pl	opropriété (12) propriétés : us de 4 ans N		de 10 ans 🛭 Moins d	e 10 ans
N° du lot Bâtiment Étage		Quote-part	des parties nunes	Nature	Surface utile ou habitable
		Oui () Joindre l	le réglement et le cah	nier des charges du lotisse	ement.
Bien situé dans Droits sociaux	(13)		N	ombre de parts cédées :	

Occupation	
Par le(s) propriétaire(s)	sela notura du bail la mentant angual hare charge du layar la
	er la nature du bail, le montant annuel hors chargé du loyer, la
date de prise d'effet et de fin de bail et le nom du loca	atalie.
Autre (préciser) :	MA
	rement, au titre du code de l'environnement a t-elle été
exploitée sur le terrain ?	and a marification and lasticle 1 - 514 20 du code de l'environnement
1 Out - S'il y a lieu, joindre les informations dues telles (que spécifiées par l'article L. 514-20 du code de l'environnement.
Non	
E - Droits réels ou personnels (15)	
Grevant les biens : 🗍 Oui 🛮 Non	
	Indiquer si rente viagère antérieure : 🔲 Oui 🔲 Non
Please la nature	marques es reme magest among the
- Modalité de la cession ou de la donation	
1 Marta amiable	
1 - Vente amiable	
Prix de vente hors commission (en chiffres) ; 680 00	00,00 (en lettres) ;
Si TVA en sus du prix, préciser le montant (en chiffre	s):
Évaluation hors commission (en chiffres)	(en lettres):
Dont éventuellement inclus : Mobilier :	Autres :
Vente indissociable d'autres biens : 🔲 Oui 🖾 N	
Si oui, adresse précise du bien (description à porter	en annexe) :
Modalité de paiement	
Comptant à la signature de l'acte authentique	À terme (présiser) :
☑ Si commission, montant : 25000	TTC THI
À la charge de : Acquéreur X Vendeur	
Si paiement en nature	
Désignation de la contrepartie de l'aliénation :	
Évaluation de la contrepartie :	
	Montant comptant ;
Bénéficiaire(s) de la rente :	
Deficition (3) do to forte .	
☐ Droit d'usage et d'habitation ☐ Vente de	ia nue-propriété
Évaluation de l'usage ou de l'usufruit :	
Autres modalités de transfert	
Échange	
Désignation des biens reçus en échange :	

Apports en société	
Bénéficiaire :	Estimation du bien apporté :
🔳 Cession de tantième de terrains contre remise	
Estimation du terrain : Estimatio	on des locaux à remettre (dation) :
Location-accession - Estimation de l'immeuble	e objet de la location-accession :
2 - Adjudication (16)	
	une disposition législative ou réglementaire
Mettant fin à une indivision ne résultant pas d'	
Date de l'adjudication : &	Montant do la miso à priv
Lieu de l'adjudication :	workant de la filise a plix ,
TORSOTTO TURES AND AND AND A	
3 - Donation (17)	
Oui Non	
Les soussignés déclarent	
Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique	1
🔯 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé conditions indiqués	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18)	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) Nom d'usage	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et : Prénom
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18)	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et :
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) Nom d'usage	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et : Prénom
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) Nom d'usage BECHET	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et : Prénom
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) Nom d'usage BECHET Profession : chargé d'investissement	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et : Prénom
□ 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) Nom d'usage □ BECHET □ Chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18):	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et : Prénom Léo
	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et : Prénom Léo Prénom du représentant
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) Nom d'usage BECHET Profession : chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18) : Nom d'usage du représentant	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et : Prénom Léo Prénom du représentant
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et : Prénom Léo Prénom du représentant
	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et : Prénom Léo Prénom du représentant
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et : Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18):	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et : Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, ét Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA:	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et : Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique tage:
 Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, été 	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et : Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique tage:
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, ét Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Voie: Walter-Schwag Lieu-dit: -Strasse 1	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et : Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique tage: Jenscheidt Localité : KRONBERG
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, ét Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Voie: Walter-Schwag Lieu-dit: -Strasse 1	à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique tage: Localité: KRONBERG Division territoriale (si international):

Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur (facultatif) (19) 2 - Demande(nt) au titulaire du droit de préemption d'acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués (20). 🔲 3 - Qu'il est chargé de procédor à la vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F-2 des blens désignés à la rubrique C appartenant au(x) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A. Fait à : Dijon Le: 28 mars 2024 H - Rubrique à remplir si le signataire est le notaire ou un autre mandataire (21) Prénom Nom d'usage Maximilien **CHANUT** Qualité Notalre Adresse électronique notaires.fr maximilien.chanut Adresse N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage...: Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA...: Voie: avenue Victor Hugo Numéro: 16 Lieu-dit: Localité : Dijon Pays:_____ Code postal : 21000 ____ _ BP : ___ _ Cedex : ___ Téléphone : 03.80.67.45.20 ____ _ __ __ Indicatif si international) : + ___ __

I - Observations

cf annexe

Cadre réservé au titulaire du droit de préemption

Informations concernant vos données à caractère personnel

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande et pour vous contacter par la suite.

Le responsable de traitement de la déclaration d'intention d'alléner est la commune de dépôt de votre dossier. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Ainsi, pour toutes informations, questions ou exercice de vos droits portant sur la collecte et le traitement de vos données à des fins d'instruction, veuillez prendre contact avec la mairie du lieu de dépôt de votre dossier.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez faire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), par courrier :

À l'attention du délégué à la protection des données 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07

VENTE SCI SAFRAN A SCI LEO&EDR 38798/38798/MC/LD/

Cerfa Nº 10072*03

Département : COTE D OR

Commune : DIJON

Section : BO Fauille: 000 BO 01

Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 25/01/2024 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47 ©2022 Direction Générale des Finances

Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES |

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

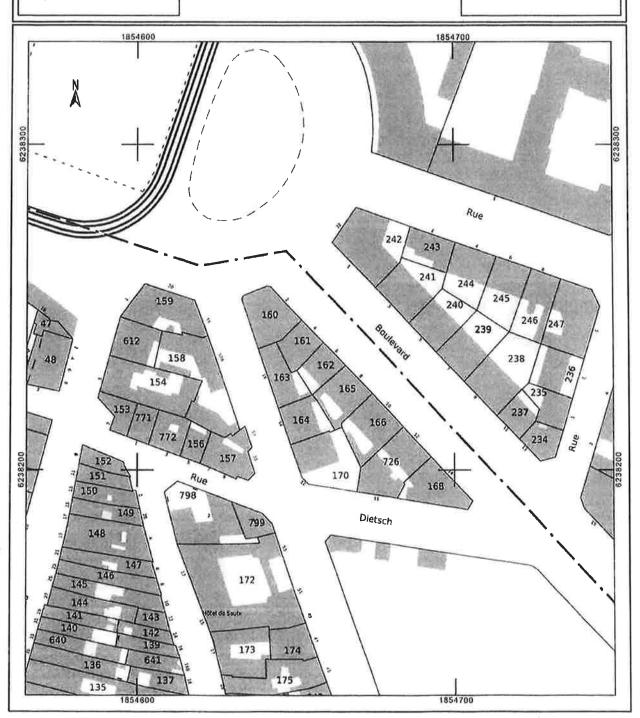
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant ; DLION

25 Rue de la Boudronnée B.P. 1549 21047

21047 DIJON CEDEX tél. 03 80 28 66 48 -lax 03 80 28 68 25 sdlf,dljon@dgflp,flnances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



ANNEXE DIA

Acquéreur 2 :

Monsieur Edouard Quentin René DUMONT, commercial, époux de Madame Alice Elinor Aliette VOQUER, demeurant à JOHANNESBURG (AFRIQUE DU SUD) 111 A West Road North Sandton.

Né à NANCY (54000) le 6 mars 1987.

Marié à la mairie de RICHARDMENIL (54630) le 8 octobre 2016 sous le régime de la séparation de biens défini par les articles 1536 et suivants du Code civil contenant société d'acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Carole CARLIEU-DELSAUX, notaire à SENLIS, le 20 mai 2016.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Non résident au sens de la réglementation fiscale.

Désignation

A DIJON (CÔTE-D'OR) 21000 6 Boulevard Thiers,

Un immeuble de rapport sur sous-sol composé :

- au rez-de chaussée : Un appartement de type 3 comprenant : entrée, cuisine, un séjour, deux chambres, une salle d'eau, WC séparés;
- au premier étage : Un appartement de type 3 comprenant : entrée, cuisine, un séjour, deux chambres, un grand dressing, salle d'eau, WC séparés;
- au deuxième étage : Un appartement de type 3 comprenant : entrée, cuisine , un séjour, deux chambres, salle de douche, WC séparés;
- au troisième étage : Un appartement de type 3 comprenant : entrée avec placard, cuisine, un séjour donnant sur un bureau, une chambre, salle de bains, WC séparés;
- au quatrième étage: Un appartement de type 3 comprenant : séjour, cuisine, salle de bains avec WC, deux chambres.

Caves ouvertes au sous-sol.

Figurant ainsi au cadastre:

Section	No	Lieudit	Surface
BO	162	BD THIERS	00 ha 01 a 15 ca

CONTRAT DE LOCATION

Au rez-chaussée

Le BIEN est actuellement loué au profit de Madame Dalida SALHAB pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 29 janvier 2024 pour se terminer le 28 janvier 2027. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de cinq cent quatre-vingts euros (580,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance le 1^{er} de chaque mois, chaque échéance étant de six cent trente euros (630,00 eur) dont CINQUANTE EUROS (50,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de CINQ CENT QUATRE-VINGTS EUROS (580,00 EUR).

Au premier étage

Le BIEN est actuellement loué au profit de Monsieur Jim BRETILLON et Madame Clémentine LAHAYE pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 15 novembre 2022 pour se terminer le 14 novembre 2025. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de six cents euros (600,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance le 1^{er} de chaque mois, chaque échéance étant de six cent cinquante euros (650,00 eur) dont cinquante euros (50,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de SIX CENTS EUROS (600,00 EUR).

Au deuxième étage

Le BIEN est actuellement loué au profit de Monsieur et Madame Chaderi MIRMENRDAD pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 1er mars 2009 pour se terminer le 28 février 2015, reconduit tacitement depuis. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de quatre cent soixante-dix euros (470,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance, le 15 de chaque mois, chaque échéance étant de cinq cents euros (500,00 eur) dont trente euros (30,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de NEUF CENT QUARANTE EUROS (940,00 EUR).

Au troisième étage

Le BIEN est actuellement loué au profit de Monsieur et Madame Loïc FALCONNET pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 15 mai 2023 pour se terminer le 14 mai 2026. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de six cent cinquante euros (650,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance le 1er de chaque mois, chaque échéance étant de sept cents euros (700,00 eur) dont cinquante euros (50,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de SIX CENT CINQUANTE EUROS (650,00

EUR).

Au quatrième étage

Le BIEN est actuellement loué au profit de Madame Amandine HENNEBELLE pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 15 avril 2022 pour se terminer le 14 avril 2028. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de cinq cents euros (500,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance le 1er de chaque mois, chaque échéance étant de cinq cent cinquante euros (550,00 eur) dont cinquante euros (50,00€) de charges récupérables.

Le locataire à versé un dépôt de garantie d'un montant de CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR).

La gestion locative est assurée par le VENDEUR.

Il est ici précisé qu'en qualité de bailleur personne morale, les baux sont d'une durée de 6 ans, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi du 6 juillet 1989.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

021-242100410-20240531-MAR_20240116-AR

Accusé certifié exécutoire

WENTE SCI SAFRAN A SCI LEO&EDR 38798/38798/MC(15) Reposition 31/05/2024



2 6 AVR. 2024



Liberté Égalité Fraternité

Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus

par le code de l'urbanisme Ce formulaire est émis par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires'.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur c pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gra	ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous atuitement vla ce lien 다가
Déclaration d'intention d'aliéner un bien (1)	
	P.U) (articles L. 211-1 et suivants du Code de l'urbanisme (2))
Compris dans une zone d'aménagement d	lifféré (Z.A.D.) (articles L. 212-1 et sulvants du Code de l'urbanisme
(3))	
et suivants du Code de l'urbanisme (4))	limitée au titre des espaces naturels sensibles (articles L. 215-1
Demande d'acquisition d'un blen (1)	
Soumis au droit de préemption urbain (D.F	
Compris dans une zone d'aménagement d	lifféré (Z.A.D.) (3)
Cadre	réservé à l'administration
Date de dépôt au guichet : /	N° d'enregistrement:
Prix moyen au m² :	
Propriétaire(s) du bien	
Pour une personne physique (5) :	
Nom d'usage 1	Prénom 1
Si le bien n'est pas en indivision, veulllez renselg Nom	gner l'identité de l'éventuel co-déclarant : Prénom
Profession 1 (facultatif) (6) :	
Pour une personne morale (7) :	
Dénomination	Forme juridique
SCI SAFRAN	Société civile immobilière
N° SIRET	
423 427 202	
Nom d'usage du représentant	Prénom du représentant
Si le bien est en indivision (8), soit entre personn	nes physiques, solt entre personnes morales, indiquer le nombre de
	r la fiche compiémentaire « Autre(s) déclarant(s) » (9) en indiquant
leur(s) nom(s), prénom(s), adresse(s) et quote(s	
, , , , , , , , , and an all of the second of	, r1-1.
[1] Arlicle A 213.1 du Çode de l'urbanisme	

	ı siège socia	' '			
			ment, escalier, étage:		
Nom de l'er	ntrée, Immeut	ole, rės	idence, ZA:		
Numéro ;		Voie	8 place Bossuet		
Lieu-dit:	-			ocalité :_ DIJON	
				Division territoriale (si International):	
Code posta	21000	. <u>-</u>	BP: Cedex:	elephe	
Téléphone (Adresse éle	(facultatif) : ctronique (fac	cultatif	25 I K 04 I 4	Indicatif (facultatif) ;	
		0.0			
B - Situation	du bien				
Adresse pi	écise du bie	n			
La cession	du blen entra	ıîne-t-e	lle une division parcellaire?	Oui Non	
N° de boîte	aux lettres a	poparte	ment, escalier, étage:	_	
			•		
		·	sidence, ZA:		
			de voie :	Nom de la voie : 6 Boulevard Thiers	
			· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
Localité : _D	inon				
Code postal	: 21000		_ BP: Cedex		
Superficie t	otale de l'ass	siette f	oncière du bien cédé (m²) ; 0	0ha 01a 15ca	
Références	cadastrales	de la p	parcelle		
Préfixe	Section	N°	Lieu-dit (quartier, arrondissement)	Localité	superficie
	во	162	BD THIERS	DIJON	00 ha 01 a 15
				NOFIG	
			The American State of the State	DIJON	
(I) Pi la bian	nat nitué au	-1			
			e parcelles cadastrales, veuille ☑ Oui □ Non	z renseigner l'annexe dédiée	
(4) -4.44	on silvanity jon	(=)	3 04. 5 1101		
- Désignatio	n du bien	-775			
Immeuble					
Non bâti	⊠ Bâi	ti sur te	errain propre		
Non bâti			errain propre ce cas indiquer le nom du prop	riétaire :	
Non båti Båti sur te	errain d'autrui	, dans	, ,	riétaire :	
Non båti Båti sur te	errain d'autrui vision, précis	, dans	ce cas indiquer le nom du prop	riétaire :	

Nature	du	loe	en	super	ficie	(m²)
--------	----	-----	----	-------	-------	------

Terres	Pre	és .	Vergera	Vignes	Bois	Landes
Carrières	Eaux cac	lastrées	Jardins	Terrains à bâtir	Terrains d'agrément	\$ol
Båtiments v	endus en tota	lité (11) :	priétés et divisio		ı habitable (m²) ;	310 M ²
mbre de : 🗵	Niveaux 6		Apparten	nents 5	Autres locaux _	ives
ractéristiqu Vente en vo ractéristiqu	es du bien (di	vision en N° des v opropriété	volumes) oumes :			
			riétés :			
			4 ans 🔲 Mo			
réglement d	e copropriété	a été pub	lié aux hypothèse	es depuis : 🔲 Plus	de 10 ans 🔲 Moins d	
N° du lot	Bâtiment	Étage	Quote-part d		Nature	Surface utile ou habitable
tissement n situé dans pits sociaux		nt? 🔲 C		réglement et le cah	ier des charges du lotisse	ement.
signation de	la société : _			. N	ombre de parts cédées :	
	s droits :				ombre total de parts :	
ture : méro des pa	ırts :	W-121				
ression con	oun-ene i acqu	Jereur a d	etenir ia majorite	des parts de la soi	ciété ? 🔲 Oul 🗍 Non	
Úsage et	occupatio	, ,				
Úsage et	Si plusieurs u	sages, co	cher les cases co	orrespondantes orcial 🔲 Agrico	In	

	Occupation Par le(s) propriétaire(s) Par un (des) locataire(s) - Le cas échéant, préciser la nature du bail, le montant annuel hors charge du loyer, la date de prise d'effet et de fin de bail et le nom du locataire. Sans occupant
	Autre (préciser) :
	Une installation soumise à autorisation ou à enregistrement, au titre du code de l'environnement a t-elle été exploitée sur le terrain ? Oui - S'il y a lieu, joindre les informations dues telles que spécifiées par l'article L. 514-20 du code de l'environnement Non
٤-	Droits réels ou personnels (15)
	Grevant les biens : 🗔 Oui 🔯 Non
	Préciser la nature : Indiquer si rente viagère antérieure : Oul
F -	Modalité de la cession ou de la donation
	1 - Vente amiable
	Prix de vente hors commission (en chiffres): 980 000,00 (en lettres):
	Si TVA en sus du prix, préciser le montant (en chiffres) :
	Évaluation hors commission (en chiffres):
	Dont éventuellement inclus : Mobilier : Autres :
	Vente indissociable d'autres biens : ☐ Oui ☒ Non
	Si oui, adresse précise du bien (description à porter en annexe) :
	Modalité de paiement Comptant à la signature de l'acte authentique A terme (présiser) :
	Si commission, montant : _25000
	Évaluation de la contrepartie :
	Rente viagère Montant annuel : Montant comptant : Montant comptant : Bénéficiaire(s) de la rente :
	☐ Droit d'usage et d'habitation ☐ Vente de la nue-propriété
	Évaluation de l'usage ou de l'usufruit :
	Autres modalités de transfert Échange Désignation des biens reçus en échange :

Donation (17) Oul Non Ses soussignés déclarent Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique 1 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquéri onditions indiqués acquéreur - personne physique (facultatif) (18) : Ilom d'usage BECHET Profession : chargé d'investissement	à construire aux à remettre (dation) : a location-accession : sition législative ou règlementaire on-partage lontant de la mise à prix :
Cession de tantième de terrains contre remise de locaux stimation du terrain :	aux à remettre (dation) :
Location-accession - Estimation de l'immeuble objet de l' - Adjudication (16) Volontaire	a location-accession :
Location-accession - Estimation de l'immeuble objet de l' - Adjudication (16) Volontaire	a location-accession :
- Adjudication (16) Volontaire	sition législative ou réglementaire on-partage lontant de la mise à prix : r les bîens désignés à la rubrique 3 aux prix e
Volontaire	on-partage lontant de la mise à prix : r les biens désignés à la rubrique 3 aux prix e
Mettant fin à une indivision ne résultant pas d'une donation de de l'adjudication : Donation (17) Oui Non es soussignés déclarent Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique 1 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquérionditions indiqués acquéreur - personne physique (facultatif) (18) : lom d'usage BECHET Profession : chargé d'investissement	on-partage lontant de la mise à prix : r les biens désignés à la rubrique 3 aux prix e
- Donation (17) Out Non es soussignés déclarent Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique 1 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquéri onditions indiqués acquéreur - personne physique (facultatif) (18) : lom d'usage BECHET Profession : chargé d'investissement	r les biens désignés à la rubrique 3 aux prix e Prénom
- Donation (17) Out Non es soussignés déclarent Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique 1 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquéri onditions indiqués acquéreur - personne physique (facultatif) (18) : lom d'usage BECHET Profession : chargé d'investissement	r les biens désignés à la rubrique 3 aux prix e Prénom
- Donation (17) Oul Non es soussignés déclarent Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique 1 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquéri conditions indiqués acquéreur - personne physique (facultatif) (18) : lom d'usage BECHET Profession : chargé d'investissement	r les biens désignés à la rubrique 3 aux prix e Prénom
Oul Non as soussignés déclarent que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique 1 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquéri conditions indiqués acquéreur - personne physique (facultatif) (18) : lom d'usage BECHET rofession : chargé d'investissement	Prénom
es soussignés déclarent Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique 1 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquéri onditions indiqués acquéreur - personne physique (facultatif) (18) : lom d'usage BECHET Profession : chargé d'investissement	Prénom
Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique 1 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquéri conditions indiqués acquéreur - personne physique (facultatif) (18) : lom d'usage BECHET Profession : chargé d'investissement	Prénom
Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique 1 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquéri conditions indiqués acquéreur - personne physique (facultatif) (18) : lom d'usage BECHET Profession : chargé d'investissement	Prénom
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquéri onditions indiqués acquéreur - personne physique (facultatif) (18) ; lom d'usage BECHET Profession : chargé d'investissement	Prénom
conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) : Iom d'usage BECHET Profession : Chargé d'Investissement	Prénom
conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) : Iom d'usage BECHET Profession : Chargé d'Investissement	Prénom
lom d'usage BECHET Profession : chargé d'investissement	
lom d'usage BECHET Profession : chargé d'investissement	
Profession : chargé d'investissement	
cquèreur - personne morale (facultatif) (18) :	
cquèreur - personne morale (facultatif) (18) :	
lom d'usage du représentant	Prénom du représentant
	Tronom au ropresentant
énomination	Forme juridique
° SIRET	
dresse de l'acquéreur (facultatif) (18) :	
° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage :	
om de l'entrée, immeuble, résidence, ZA :	
uméro : Voie : Weiter-Schwagenscheidt	
eu-dit : -Strasse 1	Localité : KRONBERG
ays :	
Code postal : 61476 BP : Cer	·
Téléphone (facultatif) :	

Indica	tions complémentaires conce	ernant l'opération envisagé	e par l'acquéreur (facultatif) (19) :	
et col	nditions indiqués (20). Qu'il est chargé de procéd	ier à la vente par voie d'a	cquérir les blens désignés à la rubriq djudication comme indiqué à la rubric taire(s) nommé(s) à la rubrique A.	
ı	Fait á ; Dijon Le : 28 mars 2024 /	-	BRUCHON - de VREGILLE - CHANUT B. P. 82206 21022 DIJON Cadex	
	Rubrique à remplir si le Nom d'usage CHANUT Qualité Notaire	signataire est le notai	re ou un autre mandataire (21) Prénom Maximilien	
	Adresse électronique : maximilien.chanut Adresse	@ n	otaires.fr	
	N° de boîte aux lettres, appart Nom de l'entrée, immeuble, ré Numéro :18	vole: avenue Victor Hugo		
	Code postal : 21000	BP: Cec		

I - Observations

cf annexe

Cadre réservé au titulaire du droit de préemption

Informations concernant vos données à caractère personnel

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande et pour vous contacter par la suite.

Le responsable de traitement de la déclaration d'intention d'aliéner est la commune de dépôt de votre dossier. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Ainsi, pour toutes informations, questions ou exercice de vos droits portant sur la collecte et le traitement de vos données à des fins d'instruction, veuillez prendre contact avec la maine du lieu de dépôt de votre dossier.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez faire une réclamation auprès de la Commission Nationale informatique et Libertés (CNIL), par courrier :

À l'attention du détégué à la protection des données 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07

VENTE SCI SAFRAN A SCI LEO&EDR 38798/38798/MC/LD/

Carfo 610 10070402

ANNEXE DIA

Acquéreur 2:

Monsieur Edouard Quentin René DUMONT, commercial, époux de Madame Alice Elinor Aliette VOQUER, demeurant à JOHANNESBURG (AFRIQUE DU SUD) 111 A West Road North Sandton.

Né à NANCY (54000) le 6 mars 1987.

Marié à la mairie de RICHARDMENIL (54630) le 8 octobre 2016 sous le régime de la séparation de biens défini par les articles 1536 et suivants du Code civil contenant société d'acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Carole CARLIEU-DELSAUX, notaire à SENLIS, le 20 mai 2016.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Non résident au sens de la réglementation fiscale.

Désignation

A DIJON (CÔTE-D'OR) 21000 6 Boulevard Thiers,

Un immeuble de rapport sur sous-sol composé :

- au rez-de chaussée : Un appartement de type 3 comprenant : entrée, cuisine, un séjour, deux chambres, une salle d'eau, WC séparés;
- au premier étage : Un appartement de type 3 comprenant : entrée, cuisine, un séjour, deux chambres, un grand dressing, salle d'eau, WC séparés;
- au deuxième étage : Un appartement de type 3 comprenant : entrée, cuisine , un séjour, deux chambres, salle de douche, WC séparés;
- au troisième étage : Un appartement de type 3 comprenant : entrée avec placard, cuisine, un séjour donnant sur un bureau, une chambre, salle de bains, WC séparés;
- au quatrième étage: Un appartement de type 3 comprenant : séjour, cuisine, salle de bains avec WC, deux chambres.

Caves ouvertes au sous-sol.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	Nº	Lieudit	Surface
		BD THIERS	00 ha 01 a 15 ca

CONTRAT DE LOCATION

Au rez-chaussée

Le BIEN est actuellement loué au profit de Madame Dalida SALHAB pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 29 janvier 2024 pour se terminer le 28 janvier 2027. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de cinq cent quatre-vingts euros (580,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance le 1^{cr} de chaque mois, chaque échéance étant de six cent trente euros (630,00 eur) dont CINQUANTE EUROS (50,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de CINQ CENT QUATRE-VINGTS EUROS (580,00 EUR).

Au premier étage

Le BIEN est actuellement loué au profit de Monsieur Jim BRETILLON et Madame Clémentine LAHAYE pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 15 novembre 2022 pour se terminer le 14 novembre 2025. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de six cents euros (600,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance le 1^{cr} de chaque mois, chaque échéance étant de six cent cinquante euros (650,00 eur) dont cinquante euros (50,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de SIX CENTS EUROS (600,00 EUR).

Au deuxième étage

Le BIEN est actuellement loué au profit de Monsieur et Madame Chaderi MIRMENRDAD pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 1er mars 2009 pour se terminer le 28 février 2015, reconduit tacitement depuis. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de quatre cent soixante-dix euros (470,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance, le 15 de chaque mois, chaque échéance étant de cinq cents euros (500,00 eur) dont trente euros (30,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de NEUF CENT QUARANTE EUROS (940,00 EUR).

Au troisième étage

Le BIEN est actuellement loué au profit de Monsieur et Madame Loïc FALCONNET pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 15 mai 2023 pour se terminer le 14 mai 2026. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de six cent cinquante euros (650,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance le 1^{er} de chaque mois, chaque échéance étant de sept cents euros (700,00 eur) dont cinquante euros (50,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de SIX CENT CINQUANTE EUROS (650,00

EUR).

Au quatrième étage

Le BIEN est actuellement loué au profit de Madame Amandine HENNEBELLE pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 15 avril 2022 pour se terminer le 14 avril 2028. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de cinq cents euros (500,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance le 1^{er} de chaque mois, chaque échéance étant de cinq cent cinquante euros (550,00 eur) dont cinquante euros (50,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR).

La gestion locative est assurée par le VENDEUR.

Il est ici précisé qu'en qualité de bailleur personne morale, les baux sont d'une durée de 6 ans, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi du 6 juillet 1989.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

021-242100410-20240531-MAR 20240116-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2024 Publication : 31/05/2024

61

1er vice-président de Dijon métropole délégué aux actes administratifs, à l'éco-habitat, à l'urbanisme, au PLUI-HD, aux relations contractuelles avec la Région et aux fonds européens 4ème adjoint au maire de Dijon SCI SAFRAN 8 place Bossuet 21000 DIJON

Lettre recommandée avec A.R. 1A 205 890 4147 8

Dijon, le 16 avril 2024

Nos réf. : SF/LBM/DF n° 362 Affaire sulvie par : Service Foncier

Objet : DIA 6 boulevard Thiers à Dijon Demande de visite

Monsieur,

Vous avez transmis à la Métropole, par l'intermédiaire de votre notaire, Maître Maximilien CHANUT, une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) reçue le 02 avril dernier, concernant la vente du bâtiment à usage d'habitation situé 6 boulevard Thiers à Dijon, cadastré section BO n°162 de 115 m², moyennant le prix de 680 000 €, avec une commission à la charge du vendeur d'un montant de 25 000 € TTC.

Je vous informe que « Dijon Métropole » souhaite visiter ce bien dans le cadre de l'instruction du droit de préemption. Je vous invite à prendre contact avec Danièle FERNANDEZ (Tel : 03.80.50.35.31 ou 03.80.50.35.98) pour déterminer les modalités de cette visite.

Je vous précise que cette visite doit être faite en présence du propriétaire du bien ou son représentant et de la personne mandatée par « Dijon Métropole ».

Conformément aux dispositions du décret n°2014-1573 du 22 décembre 2014 fixant les conditions de la visite du bien par le titulaire du droit de préemption, vous trouverez, en annexe, les articles L.213-2, D.213-13-2 et D.213-13-3 du code de l'urbanisme, intégralement retranscrits.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

like historian

Pierre PRIBETICH

PJ : dispositions des articles L.213-2, D.213-13-2 et D.213-13-3 du CU Copie à Maître Maximilien CHANUT (LR/AR n° 1A 205 890 4143 0)

DIJON MÉTROPOLE

40, avenue du Drapeau • CS 17510 • 21075 Dijon cedex 181, 03 80 50 35 35 • Fax., 03 80 50 13 36 contact@metropole dijon fr • www.rretropole dijon fr

DISPOSITIONS DES ARTICLES L.213-2, D.213-13-2 et D.213-13-3 du code de l'urbanisme

- article L.213-2 du code de l'urbanisme :

« Toute aliénation visée à l'article L.213-1 est subordonnée, à peine de nullité, à une déclaration préalable faite par le propriétaire à la mairie de la commune où se trouve situé le bien. Cette déclaration comporte obligatoirement l'indication du prix et des conditions de l'aliénation projetée ou, en cas d'adjudication, l'estimation du bien ou sa mise à prix, ainsi que les informations dues au titre de l'article L.514-20 du code de l'environnement. Le titulaire du droit de préemption peut, dans le délai de deux mois prévu au troisième alinéa du présent article, adresser au propriétaire une demande unique de communication des documents permettant d'apprécier la consistance et l'état de l'immeuble, ainsi que le cas échéant, la situation sociale, financière et patrimoniale de la société civile immobilière. La liste des documents susceptibles d'être demandés est fixée limitativement par décret en Conseil d'Etat. La déclaration d'intention d'aliéner peut être dématérialisée. Le cas échéant, cette déclaration comporte également les informations dues au titre de l'article L.741-1 du code de la construction et de l'habitation.

Lorsque la contrepartie de l'aliénation fait l'objet d'un palement en nature, la déclaration doit mentionner le prix d'estimation de cette contrepartie.

Le silence du titulaire du droit de préemption pendant deux mois à compter de la réception de la déclaration mentionnée au premier alinéa vaut renonciation à l'exercice du droit de préemption.

Le délai est suspendu à compter de la réception de la demande mentionnée au premier alinéa ou de la demande de visite du bien. Il reprend à compter de la réception des documents par le titulaire du droit de préemption, du refus par le propriétaire de la visite du bien ou de la visite du bien par le titulaire du droit de préemption. Si le délai restant est inférieur à un mois, le titulaire dispose d'un mois pour prendre sa décision. Passés ces délais, son silence vaut renonciation à l'exercice du droit de préemption.

Lorsqu'il envisage d'acquérir le bien, le titulaire du droit de préemption transmet sans délai copie de la déclaration d'intention d'alièner au responsable départemental des services fiscaux. La décision du titulaire fait l'objet d'une publication. Elle est notifiée au vendeur, au notaire et, le cas échéant, à la personne mentionnée dans la déclaration d'intention d'aliéner qui avait l'intention d'acquérir le bien. Le notaire la transmet aux titulaires de droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage, aux personnes bénéficiaires de servitudes, aux fermiers et aux locataires mentionnés dans la déclaration d'intention d'aliéner.

Le titulaire du droit de préemption peut demander à visiter le bien dans des conditions fixées par décret.

L'action en nullité prévue au premier alinéa se prescrit par cinq ans à compter de la publication de l'acte portant transfert de propriété. »

- article D.213-13-2 du code de l'urbanisme, issu du décret n°2014-1573 du 22 décembre 2014 :
 - « L'acceptation de la visite par le propriétaire doit être écrite.

Elle est notifiée au titulaire du droit de préemption dans les conditions prévues à l'article R.213-25 et dans le délai de huit jours à compter de la date de réception de la demande de visite.

La visite du bien se déroule dans le délai de 15 jours calendaires à compter de la date de la réception de l'acceptation de la visite, en dehors des samedis, dimanches et jours fériés.

Le propriétaire, son mandataire ou le notaire est tenu d'informer de l'acceptation de la visite les occupants de l'immeuble mentionnés dans la déclaration d'intention d'aliéner.

Un constat contradictoire précisant la date de visite et les noms et qualité des personnes présentes est établi le jour de la visite et signé par le propriétaire ou son représentant et par le titulaire du droit de préemption ou une personne mandatée par ce dernier.

L'absence de visite dans le délai prévu au troisième alinéa vaut soit refus de visite, soit renonciation à la demande de visite. Dans ce cas, le délai suspendu en application du quatrième alinéa de l'article L.213-2 reprend son cours.

NOTA: Conformément à l'article 2 du décret n°2014-1573 du 22 décembre 2014, ces dispositions s'appliquent aux demandes de visite notifiées par le titulaire du droit de préemption aux propriétaires ayant déposé une déclaration préalable reçue à compter du 1er janvier 2015.»

- article D.213-13-3 du code de l'urbanisme, issu du décret n°2014-1573 du 22 décembre 2014 :
 - « Le propriétaire peut refuser la visite du bien.

Le refus est notifié au titulaire du droit de préemption dans les conditions prévues à l'article R.213-25 et dans le délai de huit jours à compter de la date de réception de la demande de visite. En l'absence de réponse dans ce délai, le refus est tacite.

NOTA: Conformément à l'article 2 du décret n°2014-1573 du 22 décembre 2014, ces dispositions s'appliquent aux demandes de visite notifiées par le titulaire du droit de préemption aux propriétaires ayant déposé une déclaration préalable reçue à compter du 1er janvier 2015.»



1er vice-président de Dijon métropole délégué aux actes administratifs, à l'éco-habitat, à l'urbanisme, au PLUI-HD, aux relations contractuelles avec la Région et aux fonds européens 4ème adjoint au maire de Dijon

Lettre recommandée avec A.R. 1A 205 890 4143 0

Maître Maximilien CHANUT Notaire 16 avenue Victor Hugo BP 82206

61

Dijon, le 16 avril 2024

21022 DIJON CEDEX

Nos réf. : SF/LBM/DF n° 363 Affaire sulvie par : Service Foncier

Objet : DIA 6 boulevard Thiers à Dijon Demande de visite

Maître,

Veuillez trouvez ci-joint copie de la demande de visite envoyée en LR/AR à la SCI SAFRAN : LR/AR n°1A 205 890 4147 8.

Je vous prie de croire, Maître, à l'assurance de mes salutations distinguées.

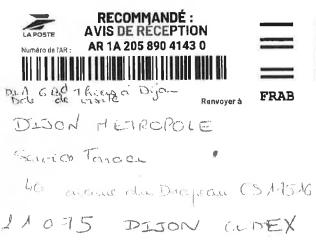
Pierre PRIBETICH

PJ : 1

in province de :	AN			_
	>	\leq	_	
Présenté / Avisé le : Diutribué le :	1 22	/-	ī ₁ —	
Ue soussigné(e) déclare êtro □ Le destinataire □ Le mandataire				
CNI / permis de conduiro	, de stimatik pe pe i		<u>}</u>	précédement

LAPOSTE	RECOMMA AVIS DE RÉC	ANDÉ : Ception	=
Numéro de l'AR :	AR 1A 205 89	0 4147 8	
DELLE BOLL	erails pilor-	Renvoyer à	FRAB
D1500	V METRO	POLE	
Science	Torcher		
40	arno du	Dichon	CS 11540
1107	5 DLJ	ON CELA	X







Plus capule of plus prainces:

Télécharger l'application

a ② & 🗖

N° 1A20589041478



Distribué **Lundi 22 avril 2024** Votre envoi a été distribué à son destinataire contre sa signature.

> ஞி Point de retrait DIJON GHANGIER



Distribué

Votre envoi a éte distribué à son destinataire contre sa signature

Lundi 22 avril

Votre envoi a été distribué à son destinataire contre sa signature.

🗂 Aide



Bien situé 6 boulevard Thiers à Dijon

DIA reçue le 02 avril 2024

Constat contradictoire de visite

Date de la visite

vendredi 03 mai à 11 heures

Signature du propriétaire ou de son représentant :

Heyona Immo Partian

Signature du représentant de Dijon Métropole :



Liberté Égalité Fraternité Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

0 2 AVR. 20241-451638902-20240604-ARR_2024_017-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2024 Publication : 04/06/2024



Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

Ce formulaire est émis par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires¹.
Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien 🔀

☑ Déclaration d'intention d'aliéner un bien (1)	
	D.P.U) (articles L. 211-1 et suivants du Còde de l'urbanisme (2))
Compris dans une zone d'aménagement(3))	t différé (Z.A.D.) (articles L. 212-1 et suivants du Code de l'urbanism
	délimitée au titre des espaces naturels sensibles (articles L. 215-1
Demande d'acquisition d'un bien (1)	
Soumis au droit de préemption urbain (D).P.U.) (2)
Compris dans une zone d'aménagement	t différé (Z.A.D.) (3)
Cad	re réservé à l'administration
Date de dépôt au guichet :/	N° d'enregistrement :
Prix moyen au m²:	Ri .
Propriétaire(s) du bien	
Pour une personne physique (5) : Nom d'usage 1 Profession 1 (facultatif) (6) :	Prénom 1
Pour une personne physique (5) : Nom d'usage 1	
Pour une personne physique (5): Nom d'usage 1 Profession 1 (facultatif) (6): Si le bien n'est pas en indivision, veuillez rense Nom	eigner l'identité de l'éventuel co-déclarant :
Pour une personne physique (5): Nom d'usage 1 Profession 1 (facultatif) (6): Si le bien n'est pas en indivision, veuillez rense Nom Profession 1 (facultatif) (6):	eigner l'identité de l'éventuel co-déclarant :
Pour une personne physique (5): Nom d'usage 1 Profession 1 (facultatif) (6): Si le bien n'est pas en indivision, veuillez rense Nom Profession 1 (facultatif) (6): Pour une personne morale (7):	eigner l'identité de l'éventuel co-déclarant : Prénom
Pour une personne physique (5): Nom d'usage 1 Profession 1 (facultatif) (6): Si le bien n'est pas en indivision, veuillez rense Nom Profession 1 (facultatif) (6): Pour une personne morale (7): Dénomination	eigner l'identité de l'éventuel co-déclarant : Prénom Forme juridique
Pour une personne physique (5): Nom d'usage 1 Profession 1 (facultatif) (6): Si le bien n'est pas en indivision, veuillez rense Nom Profession 1 (facultatif) (6): Pour une personne morale (7): Dénomination SCI SAFRAN	eigner l'identité de l'éventuel co-déclarant : Prénom
Pour une personne physique (5): Nom d'usage 1 Profession 1 (facultatif) (6): Si le bien n'est pas en indivision, veuillez rense Nom Profession 1 (facultatif) (6): Pour une personne morale (7): Dénomination	eigner l'identité de l'éventuel co-déclarant : Prénom Forme juridique
Pour une personne physique (5): Nom d'usage 1 Profession 1 (facultatif) (6): Si le bien n'est pas en indivision, veuillez rense Nom Profession 1 (facultatif) (6): Pour une personne morale (7): Dénomination SCI SAFRAN N° SIRET	eigner l'identité de l'éventuel co-déclarant : Prénom Forme juridique
Pour une personne physique (5): Nom d'usage 1 Profession 1 (facultatif) (6): Si le bien n'est pas en indivision, veuillez rense Nom Profession 1 (facultatif) (6): Pour une personne morale (7): Dénomination SCI SAFRAN N° SIRET 423 427 202 Nom d'usage du représentant	Pigner l'identité de l'éventuel co-déclarant : Prénom Forme juridique Société civile immobilière
Pour une personne physique (5): Nom d'usage 1 Profession 1 (facultatif) (6): Si le bien n'est pas en indivision, veuillez rense Nom Profession 1 (facultatif) (6): Pour une personne morale (7): Dénomination SCI SAFRAN N° SIRET 423 427 202 Nom d'usage du représentant Si le bien est en indivision (8), soit entre person	Prénom Forme juridique Société civile immobilière Prénom du représentant

Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Voie: 8 place Bossuet Lieu-dit: Localité: DIJON Pays: Division territoriale (si international): Code postal: 21000 BP: Cedex: Téléphone (facultatif): Indicatif (facultatif): Adresse électronique (facultatif): B - Situation du bien Adresse précise du bien La cession du bien entraîne-t-elle une division parcellaire? Oui Non N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage: Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Type de voie: Nom de la voie: BD THIERS Localité: DIJON Code postal: 21000 BP: Cedex: Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²): 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° (quartier, arrondissement) Localité superfi	Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Voie: 8 place Bossuet Lieu-dit: Localité: DIJON Pays: Division territoriale (si international):			partem	ent, escalier, étage :		
Numéro :	Numéro : Voie : 8 place Bossuet Lieu-dit : Localité : DIJON Pays : Division territoriale (si international) : Division territoriale (si internationale) : Division territoriale (si internationale) : Division territoriale (si internationale	Nom de l'entr					TO ATHER
Lieu-dit: Localité: DIJON Pays: Division territoriale (si international): Code postal: 21000 BP: Cedex: Teléphone (facultatif): Indicatif (facultatif): Adresse électronique (facultatif): B- Situation du bien Adresse précise du bien La cession du bien entraîne-t-elle une division parcellaire? Oui Non N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage: Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Type de voie: Nom de la voie: BD THIERS Localité: DIJON Code postal: 21000 BP: Cedex: Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²): 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° (quartier, arrondissement) Localité superfi	Lieu-dit : Localité : DIJON Pays : Division territoriale (si international) :						
Pays:	Pays:					calité : DIJON	white war in
Code postal : 21000 BP : Cedex : Indicatif (facultatif) : Adresse électronique (facultatif) : Indicatif (facultatif) : Adresse électronique (facultatif) : 8 - Situation du bien Adresse précise du bien La cession du bien entraîne-t-elle une division parcellaire ? Oui Non N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage : Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA : Numéro : Type de voie : Nom de la voie : 6 Boulevard Thiers Lieu-dit : BD THIERS Localité : DIJON Code postal : 21000 BP : Cedex : Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° (quartier, arrondissement) Localité superfi	Code postal: 21000 BP:			ares t	PERSONAL PROPERTY AND ADDRESS OF THE PARTY AND		USTUSE .
Téléphone (facultatif):	Téléphone (facultatif):	Code nostal	21000	ST		Print of the	
Adresse électronique (facultatif): Comparison Compar	Adresse électronique (facultatif): ### Adresse précise du bien La cession du bien entraîne-t-elle une division parcellaire? Dui Non N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage: Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Type de voie: Nom de la voie: ### BD THIERS Localité: DIJON Code postal: 21000 BP: Cedex: Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²): ### DONA 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° (quartier, arrondissement) Localité superficie BO 162 BD THIERS DIJON O0 ha 01 a 15						
Adresse précise du bien La cession du bien entraîne-t-elle une division parcellaire ? Oui Non N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage: Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Type de voie: Nom de la voie: BD THIERS Lieu-dit: BD THIERS Localité: DIJON Code postal: 21000 BP: Cedex: Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²): 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° (quartier, arrondissement) Localité superfi	Adresse précise du bien La cession du bien entraîne-t-elle une division parcellaire ? Oui Non N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage : Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA : Numéro : Type de voie : Nom de la voie : 6 Boulevard Thiers Lieu-dit : BD THIERS Localité : DIJON Code postal : 21000 BP : Cedex : Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° (quartier, arrondissement) Localité superficie BO 162 BD THIERS DIJON 00 ha 01 a 15	•					
Adresse précise du bien La cession du bien entraîne-t-elle une division parcellaire ? Oui Non N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage: Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Type de voie: Nom de la voie: 6 Boulevard Thiers Lieu-dit: BD THIERS Localité: DIJON Code postal: 21000 BP: Cedex: Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²): 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° (quartier, arrondissement) Localité superfi	Adresse précise du bien La cession du bien entraîne-t-elle une division parcellaire ? ☐ Oui ☐ Non N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage: Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Type de voie : Nom de la voie : 8 Boulevard Thiers Lieu-dit : BD THIERS Localité : DIJON Code postal : 21000 BP : Cedex : Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N°		m Herry		@	Alberta S. California	
La cession du bien entraîne-t-elle une division parcellaire ? Oui Non N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage: Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Type de voie: Nom de la voie: Boulevard Thiers Lieu-dit: BD THIERS Localité: DIJON Code postal: 21000 BP: Cedex: Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²): 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° Lieu-dit (quartier, arrondissement)	La cession du bien entraîne-t-elle une division parcellaire ? Oui Non N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage: Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Type de voie: Nom de la voie: BD THIERS Lieu-dit: DIJON Code postal: 21000 BP: Cedex: Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²): 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° (quartier, arrondissement) Localité superficie BO 162 BD THIERS DIJON Où ha 01 a 15	3 - Situation o	du bien				
La cession du bien entraîne-t-elle une division parcellaire ? Oui Non N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage: Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Type de voie : Nom de la voie : Boulevard Thiers Lieu-dit : BD THIERS Localité : DIJON Code postal : 21000 BP : Cedex : Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° Lieu-dit (quartier, arrondissement) Localité superfi	La cession du bien entraîne-t-elle une division parcellaire ? Oui Non N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage: Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Type de voie: Nom de la voie: BD THIERS Lieu-dit: DIJON Code postal: 21000 BP: Cedex: Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²): 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° (quartier, arrondissement) Localité superficie BO 162 BD THIERS DIJON Où ha 01 a 15	Adresse pré	ecise du bien	1			
N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage: Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Type de voie: Nom de la voie: 6 Boulevard Thiers Lieu-dit: BD THIERS Localité: DIJON Code postal: 21000 BP: Cedex: Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²): 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° Lieu-dit (quartier, arrondissement) Localité superfi	N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage; Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA; Numéro : Type de voie : Nom de la voie : Nom de la voie : Type de voie : Nom de la voie : Nom de la voie : Sudivard Thiers Lieu-dit : BD THIERS Localité : DIJON Code postal : 211000 BP : Cedex : Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe	•			le une division parcellaire?	Oui Non	
Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Type de voie : Nom de la voie : BD THIERS Lieu-dit : DIJON Code postal : BP : Cedex : Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : O0ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N°	Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Type de voie: Nom de la voie: Se Boulevard Thiers Lieu-dit: BD THIERS Localité: DIJON Code postal: Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²): O0ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N°						
Numéro : Type de voie : Nom de la voie : BD THIERS Lieu-dit : DIJON Code postal : 21000 BP : Cedex : Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N°	Numéro : Type de voie : Nom de la voie : BD THIERS Localité : DIJON Code postal : 21000 BP : Cedex : Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° (quartier, arrondissement)						
Lieu-dit : BD THIERS Localité : DIJON Code postal : 21000 BP : Cedex : Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° Lieu-dit (quartier, arrondissement)	Lieu-dit : DIJON Code postal : 21000 BP : Cedex : Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° Lieu-dit (quartier, arrondissement) Localité superficie BO 162 BD THIERS DIJON 00 ha 01 a 15	Nom de l'en	trée, immeub	le, rés	idence, ZA:		GENERAL SERVICES
Lieu-dit : BD THIERS Localité : DIJON Code postal : 21000 BP : Cedex : Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° Lieu-dit (quartier, arrondissement) Localité superfi	Lieu-dit: BD THIERS Localité: DIJON Code postal: 21000 BP: Cedex: Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²): 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° Lieu-dit (quartier, arrondissement) Localité superficie BO 162 BD THIERS DIJON 00 ha 01 a 15	Numéro :		Туре	de voie :	Nom de la voie : 6 Boulevard Thiers	HELPH SE
Localité : DIJON Code postal : 21000 BP : Cedex : Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° Lieu-dit (quartier, arrondissement)	Localité : DIJON Code postal : 21000 BP : Cedex : Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° (quartier, arrondissement) Localité superficie BO 162 BD THIERS DIJON 00 ha 01 a 15			156			
Code postal : 21000 BP : Cedex : Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° Lieu-dit (quartier, arrondissement)	Code postal : 21000 BP : Cedex : Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° (quartier, arrondissement) Localité superficie BO 162 BD THIERS DIJON 00 ha 01 a 15			me	create 21		
Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° Lieu-dit (quartier, arrondissement) Localité superfi	Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 00ha 01a 15ca Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° (quartier, arrondissement) Localité superficie BO 162 BD THIERS DIJON 00 ha 01 a 15						
Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° Lieu-dit Localité superfi (quartier, arrondissement)	Références cadastrales de la parcelle Préfixe Section N° Lieu-dit (quartier, arrondissement) Localité superficie BO 162 BD THIERS DIJON 00 ha 01 a 15						
Préfixe Section N° Lieu-dit Localité superfi	Préfixe Section N° Lieu-dit (quartier, arrondissement) Localité superficie BO 162 BD THIERS DIJON 00 ha 01 a 15 DIJON DIJON 00 ha 01 a 15	Superficie to	otale de l'ass	siette f	oncière du bien cédé (m²) :	QNA OTA TOCA	
Préfixe Section N° (quartier, arrondissement) Localite superii	Préfixe Section N° (quartier, arrondissement) BO 162 BD THIERS DIJON 00 ha 01 a 15 DIJON		cadastrales	de la p	parcelle		
BO 162 BD THIERS DIJON 00 ha 01 a	DIJON	Références		Aio		Localité	superficie
			Section	IN	(quartier, arrondissement)		
DIJON	DIJON			-		DIJON	00 ha 01 a 15
DIJON				-			00 ha 01 a 15
				-		DIJON	00 ha 01 a 15
(j) Si le bien est situé sur plus de parcelles cadastrales, veuillez renseigner l'annexe dédiée.		Préfixe (i) Si le bier	BO est situé sur	162	BD THIERS de parcelles cadastrales, veuille	DIJON	00 ha 01 a 15
 (i) Si le bien est situé sur plus de parcelles cadastrales, veuillez renseigner l'annexe dédiée. Plan(s) cadastral(aux) joint(s) ☑ Oui ☑ Non 		Préfixe (i) Si le bier	BO est situé sur	162	BD THIERS de parcelles cadastrales, veuille	DIJON	00 ha 01 a 15
		Préfixe (1) Si le bier	BO est situé sur	162	BD THIERS de parcelles cadastrales, veuille	DIJON	00 ha 01 a 15
		Préfixe (i) Si le bier	BO est situé sur	162	BD THIERS de parcelles cadastrales, veuille	DIJON	00 ha 01 a 15
Plan(s) cadastral(aux) joint(s) 🗵 Oui 🖹 Non	Plan(s) cadastral(aux) joint(s) 🗵 Oui 🖹 Non	Préfixe (i) Si le bier Plan(s) cada	BO n est situé sur astral(aux) joi	162	BD THIERS de parcelles cadastrales, veuille	DIJON	00 ha 01 a 15
Plan(s) cadastral(aux) joint(s) 🗵 Oui 🖹 Non	Plan(s) cadastral(aux) joint(s)	Préfixe (i) Si le bier Plan(s) cada C - Désignation	BO n est situé sur astral(aux) joi	162	BD THIERS de parcelles cadastrales, veuille	DIJON	00 ha 01 a 15
Plan(s) cadastral(aux) joint(s)	Plan(s) cadastral(aux) joint(s)	Préfixe (i) Si le bier Plan(s) cada C - Désignation Immeuble	BO est situé sur estral(aux) joi	r plus cint(s)	BD THIERS de parcelles cadastrales, veuille ☑ Oui ☐ Non	DIJON	00 ha 01 a 15
Plan(s) cadastral(aux) joint(s)	Plan(s) cadastral(aux) joint(s)	Préfixe ① Si le bier Plan(s) cade C - Désignation Immeuble ① Non bâti	BO n est situé sur astral(aux) joi on du bien	r plus cint(s)	BD THIERS de parcelles cadastrales, veuille Oui Non terrain propre	DIJON DIJON ez renseigner l'annexe dédiée.	00 ha 01 a 15
Plan(s) cadastral(aux) joint(s)	Plan(s) cadastral(aux) joint(s)	Préfixe ① Si le bier Plan(s) cade Immeuble ② Non bâti ② Bâti sur t	BO n est situé sur astral(aux) joi on du bien Bá derrain d'autru	r plus cint(s)	BD THIERS de parcelles cadastrales, veuille Oui Non terrain propre s ce cas indiquer le nom du pro	DIJON DIJON ez renseigner l'annexe dédiée. priétaire :	00 ha 01 a 15
Plan(s) cadastral(aux) joint(s)	Plan(s) cadastral(aux) joint(s) Oui Non Désignation du bien Immeuble Non bâti Bâti sur terrain propre Bâti sur terrain d'autrui, dans ce cas indiquer le nom du propriétaire : En cas d'indivision, précisez la quote-part du bien vendu :	Préfixe (i) Si le bier Plan(s) cada C - Désignation limite li limite limite limite limite limite limite limite limite limite l	Bo est situé sur astral(aux) joi on du bien Bá terrain d'autru livision, précis	r plus c int(s)	BD THIERS de parcelles cadastrales, veuille Oui Non terrain propre s ce cas indiquer le nom du pro	DIJON DIJON ez renseigner l'annexe dédiée. priétaire :	00 ha 01 a 15

Nature du sol en superficie (m²)

Terres	Pre	s	Vergers	Vignes	Bois	Landes		
Carrières	Eaux cad	lastrées	Jardins	Terrains à bâtir	Terrains d'agrément	Sol		
				Protection				
	es du bien (h endus en tota	-	priétés et divisi	on en volumes)				
urface constru	uite au sol (m²	²):	115 M²	Surface utile ou	habitable (m²) ;	10 M²		
ombre de : 🗵	Niveaux 6		🖾 Apparte	ments 5	Autres locaux cav	res		
	es du bien (di							
Vente en vo	lumes	N° des vo	oumes :		0.1			
-	es du bien (co		•					
	s un bâtiment							
			riétés ; 4 ans ☐ M					
	-			ses depuis : 🔲 Plus	de 10 ans 🔲 Moins de	10 ans		
N° du lot	Bâtiment	Étage	Quote-part des parties Nature		Nature	Surface utile ou habitable		
				THE PROPERTY OF		LINES:		
ta batta								
otissement ien situé dans roits sociaux		ent? 🗍 (-	e réglement et le cah	ier des charges du lotisser	ment.		
ésignation de		APA	STATE OF	No	ombre de parts cédées :			
ésignation de		CONSTRUCTION		A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	ombre total de parts :			
ature :								
	arts ;		in the se	5.00				
uméro des pa		uéreur à d	létenir la majorit	té des parts de la soc	ciété ? 🔲 Oui 🔲 Non			
•	iduit-elle l'acq	ao.oa. , ,						
a cession con								
a cession con	occupatio	on (14)	seher leg egges	aarrachandantas				
a cession con	occupatio	on (14)		correspondantes	le			

Occupation Par le(s) propriétaire(s) Par un (des) locataire(s) - Le cas échéant, préciser la r date de prise d'effet et de fin de bail et le nom du locataire Sans occupant	
Autre (préciser) :	
Une installation soumise à autorisation ou à enregistreme exploitée sur le terrain ? Oui - S'il y a lieu, joindre les informations dues telles que s Non	
E - Droits réels ou personnels (15)	
Grevant les biens : 🔲 Oui 🛮 Non	
Préciser la nature :	Indiquer si rente viagère antérieure : 🔲 Oui 🔲 Non
F - Modalité de la cession ou de la donation	
1 - Vente amiable	
Prix de vente hors commission (en chiffres) : 680 000,00	(en lettres) :
Si TVA en sus du prix, préciser le montant (en chiffres) :	O LONG THE REAL PROPERTY.
Évaluation hors commission (en chiffres) ;	_(en lettres):
Dont éventuellement inclus : Mobilier :	Autres:
Vente indissociable d'autres biens : 🔲 Oui 🔯 Non	
Si oui, adresse précise du bien (description à porter en ar	nnexe) 1
Modalité de paiement ⊠ Comptant à la signature de l'acte authentique ☐ À te	erme (présiser) :
☑ Si commission, montant : 25000 ☑ TTC À la charge de : ☐ Acquéreur ☑ Vendeur ☐ Si paiement en nature Désignation de la contrepartie de l'aliénation :	HT
Évaluation de la contrepartie :	
Rente viagère Montant annuel :	Montant comptant :
☐ Droit d'usage et d'habitation ☐ Vente de la nue	e-propriété
Évaluation de l'usage ou de l'usufruit :	
Autres modalités de transfert Échange Désignation des biens reçus en échange :	

Apports en société	
Bénéficiaire :	Estimation du bien apporté :
🗍 Cession de tantième de terrains contre remise de	e locaux à construire
Estimation du terrain : Estimation d	des locaux à remettre (dation) :
Docation-accession - Estimation de l'immeuble ob	ojet de la location-accession :
2 - Adjudication (16)	
	e disposition législative ou réglementaire e donation-partage
Date de l'adjudication :/	Montant de la mise à prix ;
Oui Non Les soussignés déclarent	
Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique 1	
🔀 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à a	acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à a conditions indiqués	acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et
🔀 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à a	acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et Prénom
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à a conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) :	
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à a conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) : Nom d'usage	Prénom
	Prénom
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à a conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) : Nom d'usage BECHET Profession : chargé d'investissement	Prénom
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à a conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant	Prénom Léo Prénom du représentant
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à a conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) : Nom d'usage BECHET Profession : chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18) :	Prénom Léo
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à a conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination	Prénom Léo Prénom du représentant
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à a conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant	Prénom Léo Prénom du représentant
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à a conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET	Prénom Léo Prénom du représentant
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à a conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18):	Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à a conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage	Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à a conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA:	Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à a conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Voie: Walter-Schwagens	Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique e:
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à a conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA:	Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à a conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Voie: Walter-Schwagens	Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique e:

	l'opération envisagée par l'acquéreur (facultatif) (19)
2 - Demande(nt) au titulaire du dro conditions indiqués (20).	t de préemption d'acquérir les biens désignés à la rubrique C aux
3 - Qu'il est chargé de procéder à	a vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F-2 d enant au(x) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A.
	16 HUGO NOTAIRES
Fait à : Dijon	BRUCHON - de VREGILLE - CHANUT
Le: 28 mars 2024	Signard 629 693 Silv a Heu
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Dubrimus à remplie si le sign	taire act le notaire ou un autre mandataire (21)
	taire est le notaire ou un autre mandataire (21)
Nom d'usage	taire est le notaire ou un autre mandataire (21) Prénom Maximilien
	Prénom
Nom d'usage CHANUT Qualité Notaire	Prénom
Nom d'usage CHANUT Qualité	Prénom
Nom d'usage CHANUT Qualité Notaire Adresse électronique :	Prénom Maximilien
Nom d'usage CHANUT Qualité Notaire Adresse électronique : maximilien.chanut	Prénom Maximilien
Nom d'usage CHANUT Qualité Notaire Adresse électronique ; maximilien.chanut Adresse N° de boîte aux lettres, appartement	Prénom Maximilien
Nom d'usage CHANUT Qualité Notaire Adresse électronique ; maximilien.chanut Adresse N° de boîte aux lettres, appartement Nom de l'entrée, immeuble, résident	Prénom Maximilien
Nom d'usage CHANUT Qualité Notaire Adresse électronique : maximilien.chanut Adresse N° de boîte aux lettres, appartement Nom de l'entrée, immeuble, résident Numéro :16	Prénom Maximilien
Nom d'usage CHANUT Qualité Notaire Adresse électronique : maximilien.chanut Adresse N° de boîte aux lettres, appartement Nom de l'entrée, immeuble, résident Numéro :16	Prénom Maximilien

I - Observations

cf annexe

Cadre réservé au titulaire du droit de préemption

Informations concernant vos données à caractère personnel

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande et pour vous contacter par la suite. Le responsable de traitement de la déclaration d'intention d'aliéner est la commune de dépôt de votre dossier. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande. Ainsi, pour toutes informations, questions ou exercice de vos droits portant sur la collecte et le traitement de vos données à des fins d'instruction, veuillez prendre contact avec la mairie du lieu de dépôt de votre dossier.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez faire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), par courrier :

À l'attention du délégué à la protection des données 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07

VENTE SCI SAFRAN A SCI LEO&EDR 38798/38798/MC/LD/

Cerfa Nº 10072*03

Département : COTE D OR

Commune : DIJON

Section : BO Feuille : 000 BO 01

Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 25/01/2024 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection ; RGF93CC47 ©2022 Direction Générale des Finances

Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : DIJON

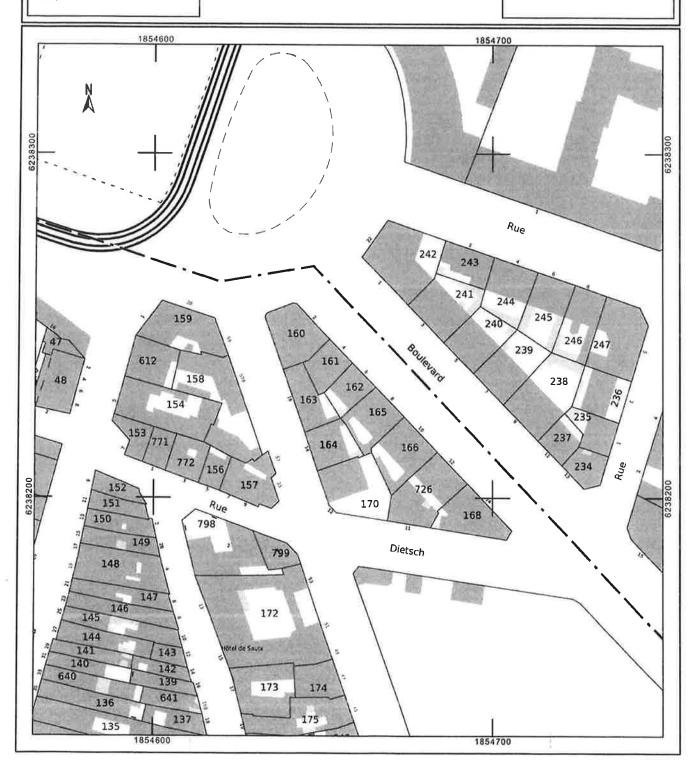
25 Rue de la Boudronnée B.P. 1549 21047

21047 DIJON CEDEX

tél. 03 80 28 66 48 -fax 03 80 28 68 25 sdif,dijon@dgfip,finances,gouv,fr

Cet extrait de plan vous est délivré par ;

cadastre.gouv,fr



ANNEXE DIA

Acquéreur 2 :

Monsieur Edouard Quentin René DUMONT, commercial, époux de Madame Alice Elinor Aliette VOQUER, demeurant à JOHANNESBURG (AFRIQUE DU SUD) 111 A West Road North Sandton.

Né à NANCY (54000) le 6 mars 1987.

Marié à la mairie de RICHARDMENIL (54630) le 8 octobre 2016 sous le régime de la séparation de biens défini par les articles 1536 et suivants du Code civil contenant société d'acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Carole CARLIEU-DELSAUX, notaire à SENLIS, le 20 mai 2016.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Non résident au sens de la réglementation fiscale.

Désignation

A DIJON (CÔTE-D'OR) 21000 6 Boulevard Thiers,

Un immeuble de rapport sur sous-sol composé :

- au rez-de chaussée : Un appartement de type 3 comprenant : entrée, cuisine, un séjour, deux chambres, une salle d'eau, WC séparés;
- au premier étage : Un appartement de type 3 comprenant : entrée, cuisine, un séjour, deux chambres, un grand dressing, salle d'eau, WC séparés;
- au deuxième étage : Un appartement de type 3 comprenant : entrée, cuisine , un séjour, deux chambres, salle de douche, WC séparés;
- au troisième étage : Un appartement de type 3 comprenant : entrée avec placard, cuisine, un séjour donnant sur un bureau, une chambre, salle de bains, WC séparés;
- au quatrième étage: Un appartement de type 3 comprenant : séjour, cuisine, salle de bains avec WC, deux chambres.

Caves ouvertes au sous-sol.

Figurant ainsi au cadastre:

Section	No	Lieudit	Surface
BO	162	BD THIERS	00 ha 01 a 15 ca

CONTRAT DE LOCATION

Au rez-chaussée

Le BIEN est actuellement loué au profit de Madame Dalida SALHAB pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 29 janvier 2024 pour se terminer le 28 janvier 2027. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de cinq cent quatre-vingts euros (580,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance le 1er de chaque mois, chaque échéance étant de six cent trente euros (630,00 eur) dont CINQUANTE EUROS (50,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de CINQ CENT QUATRE-VINGTS EUROS (580,00 EUR).

Au premier étage

Le BIEN est actuellement loué au profit de Monsieur Jim BRETILLON et Madame Clémentine LAHAYE pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 15 novembre 2022 pour se terminer le 14 novembre 2025. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de six cents euros (600,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance le 1^{er} de chaque mois, chaque échéance étant de six cent cinquante euros (650,00 eur) dont cinquante euros (50,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de SIX CENTS EUROS (600,00 EUR).

Au deuxième étage

Le BIEN est actuellement loué au profit de Monsieur et Madame Chaderi MIRMENRDAD pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 1er mars 2009 pour se terminer le 28 février 2015, reconduit tacitement depuis. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de quatre cent soixante-dix euros (470,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance, le 15 de chaque mois, chaque échéance étant de cinq cents euros (500,00 eur) dont trente euros (30,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de NEUF CENT QUARANTE EUROS (940,00 EUR).

Au troisième étage

Le BIEN est actuellement loué au profit de Monsieur et Madame Loïc FALCONNET pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 15 mai 2023 pour se terminer le 14 mai 2026. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de six cent cinquante euros (650,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance le 1er de chaque mois, chaque échéance étant de sept cents euros (700,00 eur) dont cinquante euros (50,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de SIX CENT CINQUANTE EUROS (650,00

EUR).

Au quatrième étage

Le **BIEN** est actuellement loué au profit de Madame Amandine HENNEBELLE pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 15 avril 2022 pour se terminer le 14 avril 2028. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de cinq cents euros (500,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance le 1^{er} de chaque mois, chaque échéance étant de cinq cent cinquante euros (550,00 eur) dont cinquante euros (50,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR).

La gestion locative est assurée par le VENDEUR.

Il est ici précisé qu'en qualité de bailleur personne morale, les baux sont d'une durée de 6 ans, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi du 6 juillet 1989.

[1] Article A 213.1 du Code de l'urbanisme

021-451638902-20240604-ARR 2024 017-A

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2024 Publication: 04/06/2024





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Égulité Fraternité

Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

Ce formulaire est émis par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires¹. Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien 🖂 Déclaration d'intention d'aliéner un bien (1) 🔯 Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U) (articles L. 211-1 et suivants du Code de l'urbanisme (2)) Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (articles L. 212-1 et suivants du Code de l'urbanisme Compris dans une zone de préemption délimitée au titre des espaces naturels sensibles (articles L. 215-1 et suivants du Code de l'urbanisme (4)) Demande d'acquisition d'un bien (1) Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U.) (2) Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (3) Cadre réserve à l'administration Date de dépôt au guichet : Prix moyen au m2: A - Propriétaire(s) du bien Pour une personne physique (5): Nom d'usage 1 Prénom 1 Profession 1 (facultatif) (6); _____ Si le bien n'est pas en indivision, veuillez renseigner l'identité de l'éventuel co-déclarant : Nom Prénom Profession 1 (facultatif) (6): _ Pour une personne morale (7): Dénomination Forme juridique SCI SAFRAN Société civile immobilière N° SIRET 423 427 202 Nom d'usage du représentant Prénom du représentant Si le bien est en indivision (8), soit entre personnes physiques, soit entre personnes morales, indiquer le nombre de et compléter la fiche complémentaire « Autre(s) déclarant(s) » (9) en indiquant leur(s) nom(s), prénom(s), adresse(s) et quote(s)-part(s).

Numéro : Lieu-dit : Pays : Code postal					
Lieu-dit : Pays : Code postal Téléphone (fa		Voie	. 8 place Bossuet		
Pays : Code postal Téléphone (fa				ocalité · DIJON	
Code postal Téléphone (fa				Division territoriale (si international	
Téléphone (fa	21000		BP: Cedex:		/
	acultatif):		······································	Indicatif (facultatif) :	
Situation o	du bien				
Adresse pré	cise du bie	n			
La cession d	lu bien entra	ıîn⊖-t-∈	elle une division parcellaire?	Oui 🏻 Non	
			ement, escalier, étage:		
			· ·		
Nom de l'ent	rée, immeul	ole, rės	sidence, ZA:		
Numéro:		Туре	de voie ;	Nom de la voie : 6 Boulevard Thie	rs
Lieu-dit : BD	THIERS				
Localité : Dk	JON				
Superficie to Références c		de la p	foncière du bien cédé (m²) : . 0 parcelle Lieu-dit	0ha 01a 15ca	
Préfive	Section	No.	Lieu-ait		
Préfixe	Section	N°	(quartier, arrondissement)	Localité	superficie
Préfixe	Section	N° 162	•	Localité DIJON	
Préfixe		-	(quartier, arrondissement)		superficie 00 ha 01 a 15 d

Nature du sol en superficie (m²)

Terres	Pr	és	Vergers	Vignes	Bois	Landes
Carrières	Eaux ce	dastrées	Jardins	Terrains à bâtir	Terrains d'agrément	Sol
	72.	1120				
	es du bien (h rendus en tota		priétés et divisi	ол en volumes)		
urface constr	uite au sol (m	2):	115 M²	Surface utile ou	habitable (m²) :	310 M²
lombre de : 🗵	Niveaux 6		Apparte	ments 5	Autres locaux _ca	ives
	es du bien (d					
l Vente en vo	lumes	N° des v	oumes :			
	es du bien (c s un bâtimen					
e bien est ach	nevé depuis :	🔲 Plus de	riétés : M e 4 ans		de 10 ans 🔲 Moins d	e 10 ans
N° du lot	Bâtiment	Étage	Quote-part des parties communes		Nature	Surface utile ou habitable
-						4 4 10
					The second second	WE WANTED
otissement ien situé dan: roits sociaux			Dui ① Joindre le Non	e réglement et le cahi	ier des charges du lotisse	ment.
		1-1-1	Sant Le	No.	ombre de parts cédées :	
_	s droits :				ombre total de parts :	
The state of		111-12				
uméro des na	arts ·			100		
·				A des pode de la		
a cession con	duit-elle i acq	uereur a d	ietenir ia majorit	e des parts de la soc	iété ? 🔲 Oui 🗍 Non	
- Usage et	occupation	n (14)				
Usage 🕕 🖾 Habitati		isages, co Profession		correspondantes	_	
2_0 11001100	0113	101922011	er Collin	iercial 🔲 Agricol	е	

	cupation Par le(s) propriétaire(s) Par un (des) locataire(s) - Le cas échéant, préciser la nature du bail, le montant annuel hors charge du loyer, la
da	e de prise d'effet et de fin de bail et le nom du locataire. Sans occupant
	Autre (préciser) :
ex	e installation soumise à autorisation ou à enregistrement, au titre du code de l'environnement a t-elle été bloitée sur le terrain ? Oui - S'il y a lieu, joindre les informations dues telles que spécifiées par l'article L. 514-20 du code de l'environnement. Non
E - Dro	its réels ou personnels (15)
Gre	evant les biens : 🔲 Oui - 🗵 Non
Pre	ciser la nature ; Indiquer si rente viagère antérieure : ☐ Oui ☐ Non
F - Mo	dalité de la cession ou de la donation
1-	Vente amiable
Pri	de vente hers commission (en chiffres): 680 000,00 (en lettres):
Si -	VA en sus du prix, préciser le montant (en chiffres) :
Éva	luation hors commission (en chiffres):
Do	nt éventuellement inclus : Mobilier : Autres :
Ver	ite indissociable d'autres biens : 🔲 Oui 🔯 Non
Sid	ui, adresse précise du bien (description à porter en annexe)
	dalité de paiement Comptant à la signature de l'acte authentique A terme (présiser) :
À la	Si commission, montant : _25000
Éva	luation de la contrepartie :
	Rente viagère Montant annuel : Montant comptant : Montant comptant : Montant comptant :
	Droit d'usage et d'habitation
Évá	luation de l'usage ou de l'usufruit :
	res modalités de transfert Échange ignation des biens reçus en échange :

Apports en société				
Bénéficiaire :	stimation du bien annorté :			
Bénéficiaire : Estimation du bien apporté : Cession de tantième de terrains contre remise de locaux à construire Estimation du terrain : Estimation des locaux à remettre (dation) ;				
2 - Adjudication (16)				
☐ Volontaire ☐ Ou rendue obligatoire par une dis ☐ Mettant fin à une indivision ne résultant pas d'une dor	position législative ou réglementaire nation-partage			
Date de l'adjudication :ieu de l'adjudication :	Montant de la mise à prix ;			
2391ATOH [1]				
3 - Donation (17) Oui Non				
Les soussignés déclarent				
Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique 1 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acqu	érir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix e			
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acque conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) : Nom d'usage BECHET	érir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix el Prénom Léo			
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acque conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage	Prénom			
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acque conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement	Prénom			
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acque conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET	Prénom			
□ 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acque conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18):	Prénom Léo			
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquiconditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant	Prénom Léo Prénom du représentant			
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquiconditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession:	Prénom Léo Prénom du représentant			
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquiconditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18):	Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique			
1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acqui conditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession:	Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique			
Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage: Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA:	Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique			
Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage: Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro:	Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique			
Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage: Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Voie: Walter-Schwagenscheie Lieu-dit: -Strasse 1	Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique dt Localité : KRONBERG			
Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession:	Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique dt Localité : KRONBERG			
Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage BECHET Profession: chargé d'investissement Acquéreur - personne morale (facultatif) (18): Nom d'usage du représentant Dénomination N° SIRET Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18): N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage: Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA: Numéro: Voie: Walter-Schwagenscheie Lieu-dit: -Strasse 1	Prénom Léo Prénom du représentant Forme juridique dt Localité : KRONBERG Division territoriale (si international) :			

Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur (facultatif) (19) : 🔲 2 - Demande(nt) au titulaire du droit de préemption d'acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués (20). 🔲 3 - Qu'il est chargé de procéder à la vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F-2 des biens désignés à la rubrique C appartenant au(x) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A. Fait à : Dijon Le : 28 mars 2024 BRUCHON - de VREGILLE - CHANU B.P. 82206 21022 DIJON Cedex H - Rubrique à remplir si le signataire est le notaire ou un autre mandataire (21) Prénom Nom d'usage Maximilien CHANUT Qualité Notaire Adresse électronique : notaires.fr maximilien.chanut Adresse N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage... Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA...: Numéro : 16 Voie : avenue Victor Hugo Lieu-dit: Localité : Dijon Code postal : 21000 _____ BP : ___ _ Cedex : ____ Téléphone : 03.80.67.45.20 Indicatif si international) : +

I - Observations

cf annexe

Cadre réservé au titulaire du droit de préemption

Informations concernant vos données à caractère personnel

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande et pour vous contacter par la suite.

Le responsable de traitement de la déclaration d'Intention d'alièner est la commune de dépôt de votre dossier. Les données recueillles seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Ainsi, pour toutes informations, questions ou exercice de vos droits portant sur la collecte et le traitement de vos données à des fins d'instruction, veuillez prendre contact avec la mairie du lieu de dépôt de votre dossier.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez faire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), par courrier :

À l'attention du délégué à la protection des données 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07

VENTE SCI SAFRAN A SCI LEO&EDR 38798/38798/MC/LD/

ANNEXE DIA

Acquéreur 2:

Monsieur Edouard Quentin René DUMONT, commercial, époux de Madame Alice Elinor Aliette VOQUER, demeurant à JOHANNESBURG (AFRIQUE DU SUD) 111 A West Road North Sandton.

Né à NANCY (54000) le 6 mars 1987.

Marié à la mairie de RICHARDMENIL (54630) le 8 octobre 2016 sous le régime de la séparation de biens défini par les articles 1536 et suivants du Code civil contenant société d'acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Carole CARLIEU-DELSAUX, notaire à SENLIS, le 20 mai 2016.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Non résident au sens de la réglementation fiscale.

Désignation

A DIJON (CÔTE-D'OR) 21000 6 Boulevard Thiers,

Un immeuble de rapport sur sous-sol composé :

- au rez-de chaussée : Un appartement de type 3 comprenant : entrée, cuisine, un séjour, deux chambres, une salle d'eau, WC séparés;
- au premier étage : Un appartement de type 3 comprenant : entrée, cuisine, un séjour, deux chambres, un grand dressing, salle d'eau, WC séparés;
- au deuxième étage : Un appartement de type 3 comprenant : entrée, cuisine , un séjour, deux chambres, salle de douche, WC séparés;
- au troisième étage : Un appartement de type 3 comprenant : entrée avec placard, cuisine, un séjour donnant sur un bureau, une chambre, salle de bains, WC séparés;
- au quatrième étage: Un appartement de type 3 comprenant : séjour, cuisine, salle de bains avec WC, deux chambres.

Caves ouvertes au sous-sol.

Figurant ainsi au cadastre :

- Burning and Authority			
Section	Nº	Lieudit	Surface
ВО	162	BD THIERS	00 ha 01 a 15 ca

CONTRAT DE LOCATION

Au rez-chaussée

Le BIEN est actuellement loué au profit de Madame Dalida SALHAB pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 29 janvier 2024 pour se terminer le 28 janvier 2027. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de cinq cent quatre-vingts euros (580,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance le 1^{er} de chaque mois, chaque échéance étant de six cent trente euros (630,00 eur) dont CINQUANTE EUROS (50,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de CINQ CENT QUATRE-VINGTS EUROS (580,00 EUR).

Au premier étage

Le BIEN est actuellement loué au profit de Monsieur Jim BRETILLON et Madame Clémentine LAHAYE pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 15 novembre 2022 pour se terminer le 14 novembre 2025. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de six cents euros (600,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance le 1^{er} de chaque mois, chaque échéance étant de six cent cinquante euros (650,00 eur) dont cinquante euros (50,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de SIX CENTS EUROS (600,00 EUR).

Au deuxième étage

Le BIEN est actuellement loué au profit de Monsieur et Madame Chaderi MIRMENRDAD pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 1er mars 2009 pour se terminer le 28 février 2015, reconduit tacitement depuis. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de quatre cent soixante-dix euros (470,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance, le 15 de chaque mois, chaque échéance étant de cinq cents euros (500,00 eur) dont trente euros (30,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de NEUF CENT QUARANTE EUROS (940,00 EUR).

Au troisième étage

Le BIEN est actuellement loué au profit de Monsieur et Madame Loïc FALCONNET pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 15 mai 2023 pour se terminer le 14 mai 2026. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de six cent cinquante euros (650,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance le 1^{er} de chaque mois, chaque échéance étant de sept cents euros (700,00 eur) dont cinquante euros (50,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de SIX CENT CINQUANTE EUROS (650,00 EUR).

Au quatrième étage

Le BIEN est actuellement loué au profit de Madame Amandine HENNEBELLE pour un usage d'habitation aux termes d'un bail d'habitation établi conformément à la loi du 6 juillet 1989 ayant commencé à courir le 15 avril 2022 pour se terminer le 14 avril 2028. Le loyer mensuel hors charges et taxes est actuellement de cinq cents euros (500,00 eur). Le loyer est convenu payable d'avance le 1^{er} de chaque mois, chaque échéance étant de cinq cent cinquante euros (550,00 eur) dont cinquante euros (50,00€) de charges récupérables.

Le locataire a versé un dépôt de garantie d'un montant de CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR).

La gestion locative est assurée par le VENDEUR.

Il est ici précisé qu'en qualité de bailleur personne morale, les baux sont d'une durée de 6 ans, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi du 6 juillet 1989.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

021-451638902-20240604-ARR_2024_017-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2024 Publication : 04/06/2024 **ANNEXE 5**

61

1er vice-président de Dijon métropole délégué aux actes administratifs, à l'éco-habitat, à l'urbanisme, au PLUI-HD, aux relations contractuelles avec la Région et aux fonds européens 4ème adjoint au maire de Dijon SCI SAFRAN 8 place Bossuet 21000 DIJON

Lettre recommandée avec A.R. 1A 205 890 4147 8

Dijon, le 16 avril 2024

Nos réf. : SF/LBM/DF n° 362 Affaire suivie par : Service Foncier

Objet : DIA 6 boulevard Thiers à Dijon Demande de visite

Monsieur,

Vous avez transmis à la Métropole, par l'intermédiaire de votre notaire, Maître Maximilien CHANUT, une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) reçue le 02 avril dernier, concernant la vente du bâtiment à usage d'habitation situé 6 boulevard Thiers à Dijon, cadastré section BO n°162 de 115 m², moyennant le prix de 680 000 €, avec une commission à la charge du vendeur d'un montant de 25 000 € TTC.

Je vous informe que « Dijon Métropole » souhaite visiter ce bien dans le cadre de l'instruction du droit de préemption. Je vous invite à prendre contact avec Danièle FERNANDEZ (Tel : 03.80.50.35.31 ou 03.80.50.35.98) pour déterminer les modalités de cette visite.

Je vous précise que cette visite doit être faite en présence du propriétaire du bien ou son représentant et de la personne mandatée par « Dijon Métropole ».

Conformément aux dispositions du décret n°2014-1573 du 22 décembre 2014 fixant les conditions de la visite du bien par le titulaire du droit de préemption, vous trouverez, en annexe, les articles L.213-2, D.213-13-2 et D.213-13-3 du code de l'urbanisme, intégralement retranscrits.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

He histour

Pierre PRIBETICH

PJ : dispositions des articles L.213-2, D.213-13-2 et D.213-13-3 du CU Copie à Maître Maximilien CHANUT (LR/AR n° 1A 205 890 4143 0)

DIJON MÉTROPOLE

40, avenue du Drapeau • CS 17510 • 21075 Dijon cedex 1ét : 03 80 50 35 35 • Fax : 03 80 50 13 36 contactiometropole dijon fr • www.metropole-dijon fr

DISPOSITIONS DES ARTICLES L.213-2, D.213-13-2 et D.213-13-3 du code de l'urbanisme

- article L.213-2 du code de l'urbanisme

« Toute aliénation visée à l'article L.213-1 est subordonnée, à peine de nullité, à une déclaration préalable faite par le propriétaire à la mairie de la commune où se trouve situé le bien. Cette déclaration comporte obligatoirement l'indication du prix et des conditions de l'aliénation projetée ou, en cas d'adjudication, l'estimation du bien ou sa mise à prix, ainsi que les informations dues au titre de l'article L.514-20 du code de l'environnement. Le titulaire du droit de préemption peut, dans le délai de deux mois prévu au troisième alinéa du présent article, adresser au propriétaire une demande unique de communication des documents permettant d'apprécier la consistance et l'état de l'immeuble, ainsi que le cas échéant, la situation sociale, financière et patrimoniale de la société civile immobilière. La liste des documents susceptibles d'être demandés est fixée limitativement par décret en Conseil d'Etat. La déclaration d'intention d'aliéner peut être dématérialisée. Le cas échéant, cette déclaration comporte également les informations dues au titre de l'article L.741-1 du code de la construction et de l'habitation.

Lorsque la contrepartie de l'aliénation fait l'objet d'un paiement en nature, la déclaration doit mentionner le prix d'estimation de cette contrepartie.

Le silence du titulaire du droit de préemption pendant deux mois à compter de la réception de la déclaration mentionnée au premier alinéa vaut renonciation à l'exercice du droit de préemption.

Le délai est suspendu à compter de la réception de la demande mentionnée au premier alinéa ou de la demande de visite du bien. Il reprend à compter de la réception des documents par le titulaire du droit de préemption, du refus par le propriétaire de la visite du bien ou de la visite du bien par le titulaire du droit de préemption. Si le délai restant est inférieur à un mois, le titulaire dispose d'un mois pour prendre sa décision. Passés ces délais, son silence vaut renonciation à l'exercice du droit de préemption.

Lorsqu'il envisage d'acquérir le bien, le titulaire du droit de préemption transmet sans délai copie de la déclaration d'intention d'aliéner au responsable départemental des services fiscaux. La décision du titulaire fait l'objet d'une publication. Elle est notifiée au vendeur, au notaire et, le cas échéant, à la personne mentionnée dans la déclaration d'intention d'aliéner qui avait l'intention d'acquérir le bien. Le notaire la transmet aux titulaires de droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage, aux personnes bénéficiaires de servitudes, aux fermiers et aux locataires mentionnés dans la déclaration d'intention d'aliéner.

Le titulaire du droit de préemption peut demander à visiter le bien dans des conditions fixées par décret.

L'action en nullité prévue au premier alinéa se prescrit par cinq ans à compter de la publication de l'acte portant transfert de propriété. »

- article D.213-13-2 du code de l'urbanisme, issu du décret n°2014-1573 du 22 décembre 2014 :
 - « L'acceptation de la visite par le propriétaire doit être écrite.

Elle est notifiée au titulaire du droit de préemption dans les conditions prévues à l'article R.213-25 et dans le délai de huit jours à compter de la date de réception de la demande de visite.

La visite du bien se déroule dans le délai de 15 jours calendaires à compter de la date de la réception de l'acceptation de la visite, en dehors des samedis, dimanches et jours fériés.

Le propriétaire, son mandataire ou le notaire est tenu d'informer de l'acceptation de la visite les occupants de l'immeuble mentionnés dans la déclaration d'intention d'aliéner.

Un constat contradictoire précisant la date de visite et les noms et qualité des personnes présentes est établi le jour de la visite et signé par le propriétaire ou son représentant et par le titulaire du droit de préemption ou une personne mandatée par ce dernier.

L'absence de visite dans le délai prévu au troisième alinéa vaut soit refus de visite, soit renonciation à la demande de visite. Dans ce cas, le délai suspendu en application du quatrième alinéa de l'article L.213-2 reprend son cours.

NOTA: Conformément à l'article 2 du décret n°2014-1573 du 22 décembre 2014, ces dispositions s'appliquent aux demandes de visite notifiées par le titulaire du droit de préemption aux propriétaires ayant déposé une déclaration préalable reçue à compter du 1er janvier 2015.»

- article D.213-13-3 du code de l'urbanisme, issu du décret n°2014-1573 du 22 décembre 2014 :
 - « Le propriétaire peut refuser la visite du bien.

Le refus est notifié au titulaire du droit de préemption dans les conditions prévues à l'article R.213-25 et dans le délai de huit jours à compter de la date de réception de la demande de visite. En l'absence de réponse dans ce délai, le refus est tacite.

NOTA: Conformément à l'article 2 du décret n°2014-1573 du 22 décembre 2014, ces dispositions s'appliquent aux demandes de visite notifiées par le titulaire du droit de préemption aux propriétaires ayant déposé une déclaration préalable reçue à compter du 1er janvier 2015.»



1er vice-président de Dijon métropole délégué aux actes administratifs, à l'éco-habitat, à l'urbanisme, au PLUI-HD, aux relations contractuelles avec la Région et aux fonds européens 4ème adjoint au maire de Dijon

Lettre recommandée avec A.R. 1A 205 890 4143 0

Nos réf. : SF/LBM/DF n° 363 Affaire suivie par : Service Foncier

Objet : DIA 6 boulevard Thiers à Dijon Demande de visite

Maître,

Veuillez trouvez ci-joint copie de la demande de visite envoyée en LR/AR à la SCI SAFRAN : LR/AR n°1A 205 890 4147 8.

Je vous prie de croire, Maître, à l'assurance de mes salutations distinguées.

61

Maître Maximilien CHANUT 16 avenue Victor Hugo BP 82206 21022 DIJON CEDEX

Dijon, le 16 avril 2024



Pierre PRIBETICH

SATTAN	LAPOS
V place is	Numéro
Présenté / Avisé le :	DILL G IS
Distribué le :	Secur
Je soussigné(e) déclare être	Self Ci
C) Le destinataire	
□ Le destinataire □ Le mandataire	40
•	40

RECOMMANDÉ: AVIS DE RECEPTION Numéro de l'AR: AR 1A 205 890 4147 8	FRAB
DIJON METROPOLE	
Seau () tonce en	
40 mienos de Diapon	CS 17570
21075 DLJON CERE	×

En provenance do:	RECOMMANDÉ: AVIS DE RÉCEPTION Numéro de l'AR; AR 1A 205 890 4143 0
1 (2) = 2	TO A CORP TANCO CONTRACTOR TO STATE OF THE S
i de la consultation de la consu	DEAG Three Dijan Renvoyera FRAB
Présenté / Avisé le : Distribué le :	
Je soussigné(e) déclare être Le destinataire	Saurico Foraca
☐ Le mandataire ☐ CNI / permis de conduire	40 acrus du Diapour CS/15/6
Le lacteur el reste par la posture que l'illeret el cui deschable et de son mondants e a rit de vitre de debutor par	11075 DIJON GEDEX
BRUCHON - de VREGILLE - CHANUT B.P. 82206 21022 DION Cedex	
	ETTERAMENTA MORE AND A TRANSPORT TO A STATE OF THE STATE





Plus rapide et plus pratique Sconnez von o' de sum avec les applications La Poste et La Poste Più

Télécharger l'application







N° 1A20589041478



Distribué Lundi 22 avril 2024

Votre envoi a été distribué à son destinataire contre sa signature.

ன் Point de retrait DIJON GRANGIER



Distribué

Votre envoi a été distribué à son destinataire contre sa signature

Lundi 22 avril

Votre envoi a été distribué à son destinataire contre sa signature.

🔯 Aide



Bien situé 6 boulevard Thiers à Dijon

DIA reçue le 02 avril 2024

Constat contradictoire de visite

Date de la visite

vendredi 03 mai à 11 heures

Signature du propriétaire ou de son représentant :

Heyma linns Passian

Signature du représentant de Dijon Métropole :





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

021-451638902-20240604-ARR_2024_017-Al

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2024 Publication: 04/06/2024

3 0 MAI 2024

ANNEXE 6

DIRECTION TECHNIQUE

Nos Réf. :

2024-1432

Dossier suivi par: Lucie SCHUMACHER

Monsieur François REBSAMEN

Ancien Ministre

Président de Dijon Métropole

Maire de Dijon

DIJON METROPOLE

40 avenue du Drapeau

CS 17510

21075 DIJON

CB/LS

A l'attention de

Service

EPFL

Line BARBIER

Dijon, le 28 mai 2024

Monsieur le Ministre,

Vous avez porté à ma connaissance une déclaration d'intention d'aliéner relative à un bien immobilier situé 6 bd Thiers à DIJON.

Je vous confirme par la présente, l'intérêt d'Orvitis pour l'acquisition de ces 5 logements mis en vente au prix de 680 000€ (commission inclue, frais d'acquisition en sus).

Cette acquisition serait suivie d'un programme de travaux permettant l'amélioration de la qualité thermique des logements et le confort des locataires.

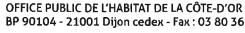
Elle pourrait faire l'objet d'une demande d'inscription complémentaire à la programmation du FNAP pour l'année 2024, ou à la programmation 2025, pour la création de 5 PLS. Cette acquisition pourrait intervenir dès la purge des délais légaux en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur Général

Christophe BERION

09 70 25 24 23



BP 90104 - 21001 Dijon cedex - Fax: 03 80 36 80 00

